l'unité

M 2805 - N° 431 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 11 juillet 1981

Pierre Joxe: "Les députés socialistes sont d'abord des militants"
(page 3)

Créons la démocratie audiovisuelle !
(page 3)

BOUSSAC-WILLOT
Finie la liberté du loup dans la bergerie...
(page 4)

AGRICULTURE
Les raisins de la colère ne doivent pas mûrir
(page 5)

FRANCE-AFRIQUE
Le vent du Sud se lève
(page 7)

SALVADOR
Un pays exsangue
(page 8)

H.L.M.
Les années roses
(page 10)



Sygma

Tous les engagements pris seront tenus

PAR CLAUDE ESTIER

DEUX mois exactement après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, la signification concrète de la victoire socialiste apparaît clairement : le message présidentiel et la déclaration de Pierre Mauroy ont précisé mercredi le cadre dans lequel, après la nécessaire période de transition, va s'engager l'action gouvernementale dans les mois et les années qui viennent.

Cette action reposera sur un principe essentiel qui peut paraître élémentaire mais qu'il n'était pas inutile de rappeler : tous les engagements pris par François Mitterrand pendant sa campagne seront tenus. Rien de plus, mais rien de moins. C'est vrai pour les mesures déjà intervenues, dans le domaine social notamment. C'est vrai pour les projets qui vont être soumis à l'Assemblée nationale au cours de la session ordinaire, puis de la session extraordinaire qui suivra : collectif budgétaire comportant le financement desdites mesures sociales, réforme concernant la décentralisation, loi d'amnistie et suppression de la Cour de sûreté de l'Etat. C'est vrai enfin des projets à plus long terme, et d'abord ceux qui viendront à la session d'automne, à partir de fin septembre.

Parmi ces projets, bien sûr, ceux concernant les nationalisations, qui conditionnent elles-mêmes la mise en œuvre d'une nouvelle politique industrielle. On a beaucoup dit et écrit ces jours derniers que cette question faisait l'objet d'un débat serré entre socialistes, donc au sein même du gouvernement, avec d'un côté ceux qui seraient des « maximalistes » et d'autres qualifiés de « minimalistes ». Nous savons depuis longtemps que la presse, en général, aime bien mettre l'accent sur les discussions internes du P.s. avec, bien souvent, une certaine tendance à les dramatiser. On en a eu un autre exemple cette semaine avec la répartition des fonctions de responsabilité au sein des commissions parlementaires. Il s'agissait d'un problème délicat mais qui a été résolu sans les déchirements annoncés à l'extérieur. Autour de Pierre Joxe, président du groupe, les représentants de toutes les sensibilités du Parti ont abouti en temps utile à un accord que les députés ont approuvé à l'unanimité, manifestant ainsi d'emblée leur force et leur cohésion.

Pour en revenir aux nationalisations, le débat pouvait encore porter sur certaines modalités spécifiques à tel ou tel secteur nationalisable, mais ni sur leur étendue —

(suite en page 2)

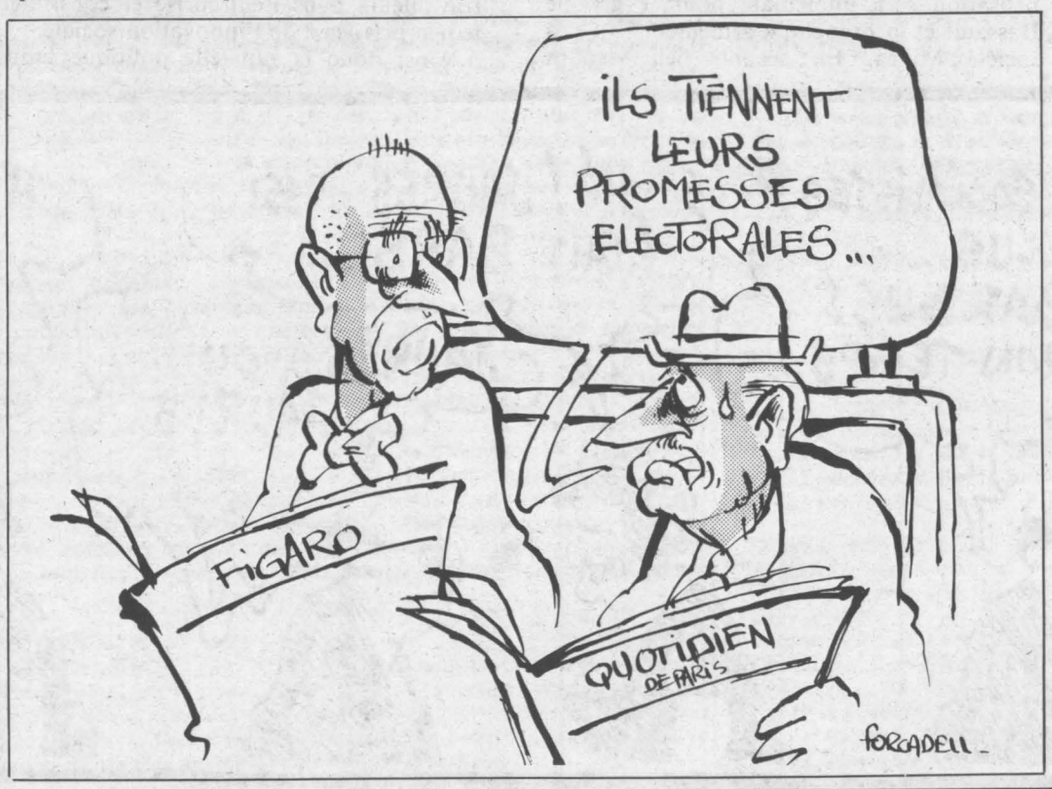

Avec Mermaz, l'humour et la rigueur au perchoir

PAR EMMANUELE PLAS

« LA victoire du 10 mai puis celle du 21 juin constituent l'aboutissement de la stratégie d'union de la gauche, conduite et défendue inlassablement envers et contre tout, avec le puissant relais du sentiment populaire qui, ces dernières années, ne nous a jamais fait défaut, même aux heures les plus difficiles », déclarait Louis Mermaz dans son discours inaugural de président de l'Assemblée nationale. Une phrase qui résumait le combat du Parti socialiste depuis dix ans mais traduisait aussi la ligne de conduite qui fut celle de toute la vie politique du nouvel occupant de l'hôtel de Lassay.

Né le 20 août 1931, à Paris, orphelin à sept ans, Louis Mermaz est élevé par sa mère et fait ses classes au lycée Lakanal, de Sceaux. Licence d'histoire, diplôme d'études supérieures en histoire moderne et contemporaine, agrégation et Louis Mermaz est nommé professeur dans un lycée du Mans. C'est dans cette ville qu'il vivra les événements de 1958. Mais il est déjà secrétaire adjoint de l'U.d.s.r. Trois ans plus tôt, en effet, alors qu'il était encore étudiant, il a fait la rencontre de François Mitterrand. Le futur président de l'Assemblée nationale était allé frapper à la porte du futur président de la République : « A l'époque, nous parlions beaucoup de lui avec quelques amis réunis à la Maison du Maroc. Ses vues sur l'émancipation de l'Afrique rejoignaient les nôtres. Je voulais simplement lui en parler ». Une rencontre qui décide en tout cas de la carrière politique de Louis Mermaz. Et aussi d'une amitié.

L'historien retrouve, en 1962, le lycée Lakanal de son enfance. Comme professeur. Il écrit un livre sur Madame de Maintenon et un autre sur la dynastie des Hohenzollern. Mais c'est l'époque de la Restauration qui l'intéresse le plus vivement et l'amène comme assistant à l'université de Clermont-Ferrand. Parallèlement à son métier d'enseignant et de chercheur, il mène un travail de militant et tente de se faire élire en 1958 dans l'Orne et, aux élections municipales de 1965, à Nevers. Secrétaire général de la Convention des institutions républicaines, il mène le combat de l'Union de la gauche. En 1967, il est élu dans la cinquième circonscription de l'Isère. Battu en 1968, il prend la mairie de Vienne en 1971 et devient conseiller général.

Vienne, la capitale de l'antique Narbonnaise, est pour l'historien et le militant qu'est Louis Mermaz un merveilleux champ d'action. Cette petite cité de la région lyonnaise est un des grands sites archéologiques d'Europe. Avec un plan de fouilles sur soixante-dix ans ! Mais à côté de ses trésors de pierre la ville était, selon Louis Mermaz, dans « un état épouvantable ». Le maire se lance dans le logement social. Il y réussit. Déjà, en 1973, il a retrouvé son mandat de député. En 1976, il est élu à la présidence du conseil général de l'Isère. Face à un préfet de choc, Louis Mermaz, montre sa très forte volonté d'affirmer le pouvoir cantonnal.

La présidence du conseil général, c'est aussi pour le maire de Vienne le nucléaire avec Creys-Malleville. Une affaire dans laquelle il s'implique totalement. Il convoque une réunion extraordinaire du conseil général où les plus éminents techniciens viennent exposer le problème aux élus de l'Isère. L'assemblée départementale vote une motion contre la construction de Creys-Malleville. Les 29, 30 et 31 juillet 1977, lors des manifestations des antinucléaires, Louis Mermaz est là. Et les gens de Malleville se souviennent que, au point central du rassemblement, le futur président de l'Assemblée nationale fut celui qui tenta de calmer les esprits. Sous la pluie, dans la boue, crotté et pas rasé, Mermaz négocie pendant ces trois journées avec le comité de coordination et les autorités préfectorales. Complètement investi de sa mission d'élu. Louis Mermaz est à la barre du tribunal de Bourgoin-Jallieu pour témoigner en faveur des manifestants arrêtés dans un procès qui durera vingt-quatre heures non-stop.



En ces moments-là, Louis Mermaz a étonné ceux qui le connaissaient mal : comment imaginer que cet homme courtois, très fin, à l'humour subtil, ce contemplatif s'impliquât ainsi physiquement dans une action ? C'était oublier que Mermaz est d'abord un militant socialiste. A la direction du Parti — au secrétarial national des Entreprises, au secrétariat aux Fédérations puis à la présidence du Comité directeur — il a montré sa force et sa détermination. Sa rigueur politique, aussi. « Avec Mermaz, on ne transige pas, dit un de ses camarades. » De la rigueur également avec ses collaborateurs : pas de note de travail, pas de rapport sans citer ses sources. Là on retrouve l'historien, gros lecteur, gros bûcheur.

La gentillesse profonde de Louis Mermaz a fait croire à des observateurs superficiels que le député de l'Isère n'était qu'un féal un peu naïf de François Mitterrand. A la limite une potiche du président. C'est ne pas voir que derrière la douceur apparente se cachent la dignité et le sang-froid. Et la fidélité aux idées au moins aussi grande qu'aux amis. Un signe : le président de l'Assemblée nationale ne portera pas la jaquette, tombée en désuétude et devenue presque un déguisement aujourd'hui mais il pénètrera dans l'hémicycle aux sons des tambours de la tradition révolutionnaire. Comme ses prédécesseurs.

« L'économie n'existe pas, il n'y a que des politiques économiques », répète volontiers le politique Louis Mermaz à ses collaborateurs. C'est aussi comme une mission politique que le président de l'Assemblée nationale conçoit ses nouvelles fonctions : « Je pense qu'il faut faire le maximum de réformes le plus vite possible, car je crois beaucoup au phénomène de rupture », a déclaré Louis Mermaz au Club de la presse, trois jours après son accession au perchoir. Et clin d'œil du professeur d'histoire à propos de la représentation socio-professionnelle de l'Assemblée : « Je me réjouis qu'on revienne, en quelque sorte, à une République des professeurs. Dans le fond, la République des professeurs a fondé la démocratie, il y a un peu plus de cent ans. La République des républicains, cela a été la République des professeurs et des instituteurs. »

Un journaliste faisait remarquer au nouveau président de l'Assemblée que l'hôtel qu'il allait occuper était beaucoup plus beau que l'Elysée. Réponse de Mermaz : « Ah bon ! on « lui » dira ». En entrant ainsi à l'hôtel de Lassay, Louis Mermaz montrait qu'il n'avait pas laissé son humour à la porte.

(suite de la page 1)

l'ensemble des groupes figurant dans les propositions de François Mitterrand — ni sur leur calendrier d'application — le président de la République a rappelé lui-même cette semaine, dans son interview à l'hebdomadaire allemand « Stern », que ces nationalisations devraient être faites le plus vite possible, c'est-à-dire cet automne.

Dans le cadre de ce qui est un contrat entre le peuple et le nouveau pouvoir — contrat qui ne peut être modifié que si le peuple lui-même se prononce en ce sens — Pierre Mauroy a donc précisé dans quel esprit le gouvernement proposera au Parlement l'extension du secteur public.

Il s'agit d'abord de la nationalisation du crédit dont le contrôle effectif est la condition de toute politique nouvelle. Ce qui est aujourd'hui proposé n'est que la continuation de ce qui avait été amorcé, encore timidement en 1936, et poursuivi en 1945 avec la nationalisation de la Banque de France et de quatre grandes banques de dépôt. Avec la nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire — à l'exception des banques étrangères et des réseaux coopératifs et mutualistes, ainsi que des petites banques locales qui seront seulement associées au secteur public — le gouvernement entend rénover la politique du crédit avec le souci de réaliser l'égalité d'accès de tous aux financements à court et à long termes.

A souligner encore que cette nationalisation ne signifiera pas le monopole du crédit. Le secteur bancaire restera pluraliste, chaque entreprise gardant le libre choix de son banquier.

Un second projet de nationalisation, toujours à l'automne, concernera les onze groupes industriels figurant dans le programme de François Mitterrand. La nationalisation sera immédiate pour le groupe Dassault et la branche « armements » de la société Matra. En second lieu viendra l'ensemble sidérurgique constitué par Usinor et Sacilor dont la restructuration s'impose d'urgence. Cinq autres groupes seront également nationalisés sans délai, à savoir la Compagnie générale d'électricité, Péchiney-Ugine-Kuhlman, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, Thomson-Brandt. Enfin, des négociations seront aussitôt ouvertes avec les dirigeants de trois groupes qui comportent une importante participation étrangère et ne pourront donc relever de la prochaine loi de nationalisation, à savoir C.i.i.-Honeywell Bull, I.t.t.-France, Roussel-Uclaf.

Tel est donc, dans ce domaine essentiel, le programme développé par Pierre Mauroy qui a rappelé en même temps que la nationalisation ne sera pas l'étatisation et que le secteur public ainsi étendu sera directement intéressé par l'amélioration des droits des travailleurs dans l'entreprise et constituera le lien privilégié de l'innovation sociale.

Ainsi donc la nouvelle politique industrielle qui prendra corps dans quelques mois s'inscrit directement dans les objectifs politiques, économiques et sociaux du gouvernement à direction socialiste. Objectifs que le Premier ministre a résumés en cinq grandes têtes de chapitres : une France responsable, décidée à fonder les bases d'une nouvelle citoyenneté, une France entreprenante, résolue à reconquérir la maîtrise de son appareil de production, une France fière de son message universel.

La piètre réplique de la nouvelle opposition de droite aux voies ainsi tracées par le chef du gouvernement a confirmé, s'il en était besoin, que le Pouvoir actuel dispose à la fois d'un climat favorable et de moyens importants pour mettre en œuvre la politique approuvée, au cours de quatre scrutins successifs, par la majorité des Français. La preuve est faite depuis mercredi que cette politique n'était pas seulement un ensemble de promesses électorales. Elle est désormais une réalité.





Pierre Joxe: "Les députés socialistes sont d'abord des militants"

« L'UNITE » : Vous voilà, depuis le 30 juin, président d'un groupe socialiste de deux cent quatre-vingt-huit députés, dont les deux tiers exercent ce mandat pour la première fois. Vous devez avoir pas mal de problèmes concrets à résoudre...

PIERRE JOXE : Le groupe est, effectivement, deux fois et demi plus important que le précédent. Dans l'immédiat, il a fallu essayer, évidemment, de l'organiser ! C'est-à-dire qu'il a fallu répartir les responsabilités au sein du bureau du groupe, dans les six commissions spécialisées permanentes. Il y a parfois plus de candidats que de places disponibles, et nous agissons, dans ces cas, en tenant compte des demandes de chacun...

— Cela n'est pas toujours facile...

— Je suis en train de découvrir un problème bien particulier : je m'emploie à réduire les frictions qui existent entre les gens. Frictions sans gravité, mais qui affleurent lorsqu'il s'agit d'affecter tel ou tel dans une commission. Certaines sont beaucoup plus demandées que d'autres, et l'on ne peut passer son temps à voter. Mais il y a tellement de responsabilités à prendre que personne ne sera sans travail ! Chacun commence à en être convaincu, et l'on peut dire maintenant que tout est bien parti.

— Chacun est donc à son poste ?

— Oui. Toutes les commissions ont un président. Comme les partis de droite ont refusé toute responsabilité — ce que je regrette, car je suis contre tout sectarisme — nous avons réparti les présidences au sein de notre groupe ; le groupe communiste en recevant une. Et tous ceux qui ont accédé à des fonctions de responsabilité ont été désignés à l'unanimité.

— Prévoyez-vous déjà des changements dans la façon de travailler des commissions ?

— Il est encore un peu tôt pour en parler. Mais nous savons, par exemple, l'intention de demander souvent aux ministres de venir s'expliquer devant les parlementaires.

Notre premier travail est pour l'instant d'assurer l'information du groupe. Une tâche énorme et tout à fait nouvelle, puisqu'il s'agit d'informer un groupe aussi important, de coordonner l'action des commissions, de veiller à l'unité des députés socialistes, et de maintenir des liens entre le Parti et le groupe. Il existe également un problème d'information particulier concernant les deux cents nouveaux députés, pour lesquels nous organisons des réunions spéciales.



— En tant que président du groupe, comment voyez-vous la nouvelle Assemblée nationale ?

— Je me retrouve dans une situation que je n'ai jamais connue ; ni personne avant moi : l'Assemblée est complètement envahie par les députés socialistes ! Nous ne sommes plus un groupe d'une centaine de députés minoritaires, mais un groupe de deux cent quatre-vingt-huit députés majoritaires. Certains comparent cette situation à celle de 1968, avec le raz-de-marée de parlementaires U.d.r. Comparaison absurde. En 1968, on assistait à une invasion de députés U.d.r. sortis des urnes comme par miracle : la plupart des élus, huit jours auparavant, ne pensaient même pas à siéger au Palais-Bourbon !

Aujourd'hui c'est complètement différent. La quasi-totalité des députés socialistes nouvellement élus sont des militants, ayant souvent déjà des responsabilités de maire ou de conseiller général. Leur élection est l'aboutissement d'un long effort collectif et individuel. Eux-mêmes sont souvent jeunes, tous sont plein d'ardeur. Ils sont surtout politiquement très homogènes : ils ont vécu dans le même parti, ils se sont battus pour les mêmes idées. La victoire de François Mitterrand, c'est en partie leur victoire. L'arrivée de la gauche au pouvoir, c'est aussi, avec celle des militants, leur victoire. Et leur élection, c'est leur troisième victoire... M.K. ●

Créons la démocratie audiovisuelle !

PAR JEAN-PIERRE BIONDI

A l'heure où l'audiovisuel, grâce à la victoire de la gauche, va faire l'objet d'un débat et d'une réforme démocratiques, il convient de s'arrêter sur un aspect du problème appelé à prendre une place importante : la régionalisation du service public de la radio-télévision.

On inscrira au compte de la droite le scandale de son action audio-visuelle dans les régions depuis près de vingt ans. Un scandale relativement discret dans la mesure où l'opinion gardait l'œil prioritairement fixé sur les chaînes nationales.

Et pourtant... Depuis la constitution de l'O.r.t.f. en 1964 sous la férule du ministre de l'Information de l'époque, Alain Peyrefitte, peu d'abus de pouvoir peuvent être comparés à celui exercé sur les stations régionales de radio-télévision. Par l'intermédiaire de « délégués » directement issus de l'entourage de Peyrefitte jusqu'en 1974, puis avec le tandem Contamine-Lemoine depuis, les stations ont été transformées en machine politico-électorale quadrillant systématiquement le pays. Députés de droite et préfets en étaient, sur place, les véritables maîtres tandis que des centaines de journalistes éparpillés dans les B.r.i. (bureaux régionaux de l'information) se croyaient affectés à la louange permanente du Pouvoir.

Situation qui ne pouvait qu'engendrer incidents, brimades et révoltes comme on a pu, jusqu'aux législatives, le constater à Strasbourg, Caen, Lille, Clermont-Ferrand, Nancy, etc. Cette colonisation, réalisée sous prétexte « d'équilibrer » une presse écrite jugée trop favorable à l'opposition (déclaration d'Alain Peyrefitte à l'Assemblée nationale le 30 avril 1965 !), et le choix de « directeurs régionaux » d'une soumission à toute épreuve, relèvent d'une des plus méprisables manipulations qu'ait eu à subir la radio-télévision dans notre pays.

A dire vrai, la régionalisation des ondes a déjà un passé en France. De sa naissance à la Seconde Guerre mondiale — soit pendant une quinzaine d'années — la radio s'est harmonieusement développée sur l'ensemble de l'Hexagone. Des « postes » comme Limoges, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Lille, rivalisaient avec Paris-P.t.t. ou Radio-Cité. Mais ces stations de « province » à audience nationale ont décliné dès que l'Etat eut décidé de resserrer son contrôle et d'affirmer son autorité. Les actes de l'Etat français à Vichy (1er octobre 1941 et 7 novembre 1942) sonnèrent le plan définitif des stations régionales.

Aujourd'hui, dans un contexte il est vrai tout différent, le désir d'espace socio-culturel à l'échelle humaine appelle des programmes d'intérêt public adaptés à l'environnement local et diffusables à un niveau plus large, voire, pour certaines régions frontalières, international. Pour assurer d'une manière générale leur mission, les programmes strictement nationaux doivent en effet répondre à un certain nombre de dénominateurs intéressant une vaste audience. Même en s'efforçant de maintenir la qualité des émissions, on ne peut échapper à la nécessité de satisfaire des choix établis statistiquement. Cette tendance à une normalisation relative des programmes destinés au plus grand nombre risque de s'accentuer dans le proche avenir du fait, d'une part, de la collaboration internationale croissante des organes de télévision (co-production), d'autre part de l'apparition des satellites de diffusion directe, entraînant les inéluctables phénomènes et alignements qu'engendrent les situations concurrentielles. Pour le même genre de raisons, les réseaux nationaux se prêtent mal à la participation du public. Malgré quelques essais (par appels téléphoniques notamment) pour associer les téléspectateurs à des débats, d'ailleurs plus spectaculaires que fondamentaux, on est loin d'avoir épuisé les possibilités de dialogue qu'offre la télévision. Or le cadre régional se prêterait mieux à l'essor d'un tel type de communication dans la mesure où le citoyen se sentirait plus directement et personnellement impliqué par les actions globales.

Symétriquement, la télévision a pour rôle social d'aider les pouvoirs publics à accomplir et faire connaître certaines mesures d'intérêt général : information de la population concernant des contraintes conjoncturelles, explication d'opérations articulées sur le développement économique et social. Insérés dans le contexte de la région et s'appuyant plus directement sur les réalités et les nécessités locales, ces messages seraient, à n'en pas douter, garantis d'une grande efficacité. Mais ne nous leurrons pas : la région n'atteindra vraiment sa « majorité culturelle » que le jour où, parallèlement, elle obtiendra sa majorité administrative et budgétaire, économique et institutionnelle, tant il se confirme que la décentralisation, choix politique, constitue une opération d'ensemble tributaire de la transformation simultanée des autres structures, liée aux possibilités d'investissements humains, financiers et techniques, soumise enfin à la mise au jour progressive d'une série de potentialités et de virtualités. Pour la télévision, la région est encore un partenaire en puissance. C'est d'autant plus vrai que sa définition même continue de faire l'objet de bien des controverses : est-elle le découpage du pays en rondelles multi-départementales dites « régions-programme » ? Faut-il au contraire partir d'entités géo-économiques, historiques, culturelles, ethniques ? De l'idée de dimension géographique ou d'équilibre démographique, d'homogénéité socio-professionnelle ou de cohérence économico-administrative ?

Nous pouvons en tout cas déjà cerner ce que ***ne devrait pas être*** *la télévision des régions :*

- ***Le produit d'une simple délégation de pouvoirs*** *octroyés par un organisme central, autrement dit une déconcentration. En Yougoslavie, par exemple, les stations de Ljubljana, Zagreb, Belgrade, Jarajere et Skopje ont leur autonomie. L'agence nationale de presse Tanjug leur fournit des informations en provenance de toutes les républiques, informations alors traitées en fonction de l'intérêt régional. Voilà une télévision capable de résister aux tendances naturellement centralisatrices des mass-médias, encore qu'un tel système comporte toujours un danger de repliement sur soi.*
- ***Une recentralisation à l'échelon régional*** *où la métropole culturelle pomperait l'ensemble des énergies et des ressources en créant autour d'elle le désert. C'est tout le tissu local qu'il convient de régénérer.*
- ***L'effet d'une distribution arithmétique*** *entre les régions de moyens humains et techniques devant mécaniquement aboutir à un volume de programmes identique. Des évolutions particulières et, dans une première phase, des péréquations qualitatives et quantitatives, sont nécessaires si l'on veut garantir la promotion du message régional et sa complémentarité avec les autres programmes.*
- ***La perpétuation de l'actuel découpage*** *du territoire en onze régions radiophoniques et vingt-trois B.r.i. sans rapport cohérent avec les formes politico-administratives que va prendre la décentralisation. Forts de ces constatations, nous distinguons mieux la solution qui devrait permettre de réaliser la régionalisation audio-visuelle et concilier les exigences du service public et de la concurrence : la fédération des stations régionales en un établissement public autonome, formule proche du système en vigueur en Allemagne, mais avec des adaptations qui prennent en compte la réalité française. Ainsi, les programmes énoncés par les régions acquerraient-ils vocation nationale, et éviteraient-ils le piège du programme-ghetto tout en associant les forces vives à la conception des émissions.*

Il ne s'agit donc nullement de décalquer. La France a une texture spécifique : il n'existe pas chez nous quatre ou cinq métropoles de taille avoisinante. Il y a pour l'instant une capitale monologante et des « peuplades culturelles » accoutumées à recevoir le message centralisé de la télévision de façon variée. C'est une donnée qu'on ne peut éluder et qui rendrait sans doute artificielle une décentralisation insuffisamment réfléchie. On peut s'inspirer de l'exemple allemand : il faut cependant ménager des paliers de décompression, quitte finalement à être plus imaginatifs. Alors notre « télévision bloquée » découvrira-t-elle, à l'heure où le capitalisme, s'élargissant à travers les multinationales en impérialisme mondial, exige un téléspectateur indifférencié, le « partenaire régional » et, avec lui, audience et crédibilité. ●

TEXTILE

Finie la liberté du loup dans la bergerie...

Le Pouvoir, tel Lucky Luke, a dégainé plus vite face aux Dalton-Willot et donné la preuve magistrale que les temps ont changé

PAR CHRISTINE COTTIN

CEUX qui espéraient voir le gouvernement trébucher sur les difficultés du dossier Boussac-Saint-Frères en sont pour leurs frais. Non seulement les frères Willot se trouvent dessaisis de leurs principaux pouvoirs au sein du groupe Agache-Willot (cette simple idée semblait inconcevable il y a quinze jours à peine), mais surtout le déroulement des opérations depuis la mise en règlement judiciaire apporte concrètement une preuve magistrale que les temps changent.

Jusqu'à présent, pour les salariés, le règlement judiciaire n'était que l'antichambre de la liquidation. Et cela, dans un climat d'incertitude, de non-information systématique pour ne pas dire de mépris absolu. C'était la politique du fait accompli. Jamais les salariés menacés ni leurs représentants ne trouvaient en face d'eux d'interlocuteurs admettant qu'ils étaient compétents et pouvaient les aider à chercher une solution. C'était le désespoir distillé au jour le jour jusqu'à la liquidation totale.

Aujourd'hui, c'est quotidiennement que les salariés de B.s.f. mesurent à quel point, sur le terrain, les choses ont changé. Désormais, on les écoute, on les informe, on compte avec eux et sur eux. Au point que dans le courant de la matinée du 2 juillet, une proposition du ministère de l'Industrie visant à nommer aux postes de directeur général et directeur général adjoint de B.s.f. MM. Rolley et Schoué a été purement et simplement retirée parce qu'elle se heurtait à l'opposition des syndicats. Les salariés n'ont en effet pas oublié que ces deux hommes avaient été les adjoints des syndics nommés en 1978 lorsque le groupe Boussac avait été si scandaleusement bradé aux frères Willot.

Ecoutés, les représentants syndicaux de B.s.f. l'ont encore été le 3 juillet dernier, quand ils ont été reçus au ministère du Travail. Non seulement le ministre Jean Auroux était là. Mais pour que cet entretien ait le maximum d'efficacité, il avait demandé à des collaborateurs du Premier ministre et aux ministres de l'Economie, de la Justice et de l'Industrie de se joindre à lui. Une démarche évidente — quand on a réellement pour objectif « la poursuite dans les meilleures conditions de l'activité du groupe » — à laquelle le précédent gouvernement, malgré ses déclarations d'intention, n'avait jamais pensé dans des affaires similaires...

Et puis, cette fois, le gouvernement a annoncé la couleur, rompant là encore avec le passé. Combien de fois n'a-t-on entendu



Sipa-presse

Manifestation des salariés de Boussac-Saint-Frères, à Lille.



Sipa-presse

Jean-Pierre Willot.

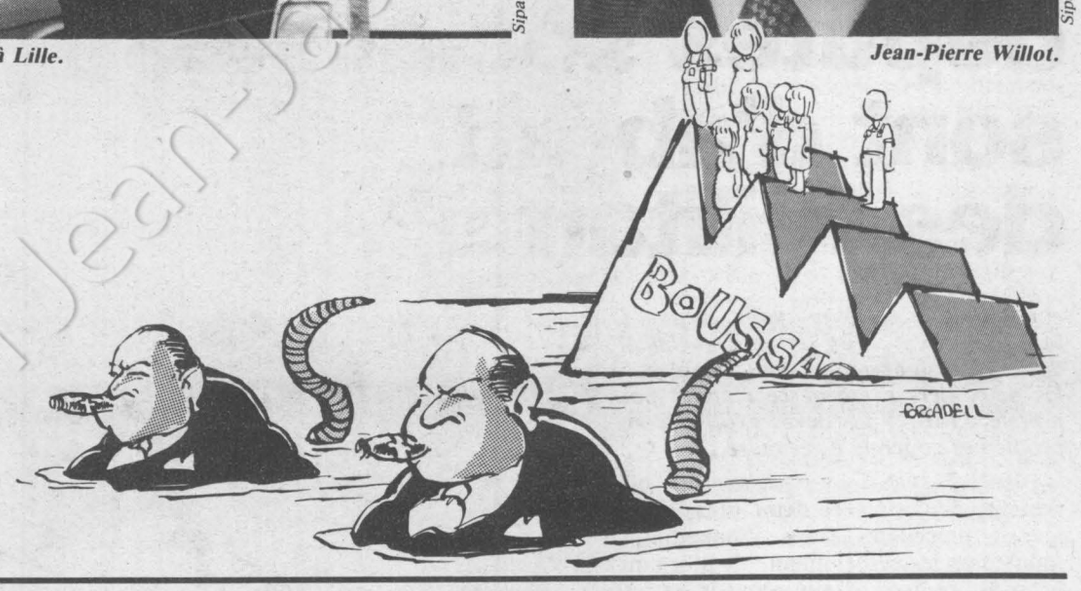

Le bras-de-fer de Daniel Torquéo avec les frères Willot

PAR CHRISTINE COTTIN

LES frères Willot, s'ils chérissent leur patrimoine, n'ont guère de tendresse pour leurs salariés. On dit volontiers qu'ils n'ont pas de politique sociale, se contentant de plier les hommes à leur stratégie financière. En fait, c'est un peu court. L'histoire de Daniel Torquéo, à ce titre, est révélatrice de l'acharnement que l'on peut mettre dans le groupe Willot pour priver un travailleur de ses droits.

Tout commence dans l'usine Saint-Frères de Flixecourt (Somme), petite bourgade de 3 500 habitants où règne une monoindustrie, celle du jute. Toute la vallée de la Nièvre vit de cette industrie et en vit mal : on l'appelle encore « la vallée de la misère »... Après avoir travaillé au port du Havre, en 1962, Daniel Torquéo, à vingt-cinq ans, rentre à l'usine Saint-Frères de Flixécourt. Rien à signaler. C'est un bon technicien.

1969 : les frères Willot rachètent Saint-Frères. Dès leur arrivée, ils suppriment tous les secteurs non directement productifs et s'opposent à tout commencement de négociation. Manque de chance pour eux, 1968 est passé par là, redonnant du tonus aux syndicats F.o. et C.g.t. et entraînant la création d'une section C.f.d.t. Dès 1969, Daniel Torquéo est élu délégué du personnel et délégué syndical.

Malgré leurs demandes réitérées, les salariés n'obtiennent rien, ni augmentation de salaire, ni prime de vacances. En juin 1975 — enfin ! — ils arrachent une amorce de prime de vacances : 600 F. L'année d'après le problème se repose : les salariés veulent un treizième mois complet. Rien d'excessif somme toute dans un contexte de salaires très bas et de conditions de travail très pénibles.

Le 6 janvier 1976, exaspérés par le refus de négociations, les travailleurs décident d'aller à la direction puisque la direction ne vient pas à elle. Introuvable. Ils ne trouvent que le directeur du personnel, l'un des responsables de l'entreprise particulièrement détesté par l'ensemble des salariés : c'est lui, « monsieur chronomètre », qui accélère les cadences, bien au-delà, dit-on, des désirs de la direction. Les travailleurs le retiennent dans son bureau et lui demandent d'établir un contact avec la direction générale. Mais le directeur reste introuvable. Autour de Flixécourt, il y a sept usines Saint-Frères rachetées par les Willot. Alertés, les cadres de ces unités forment un commando et viennent, en fin de matinée, délivrer leur homologue que les travailleurs laissent partir sans discuter.

C'est l'heure du déjeuner. Comme d'habitude, les travailleurs rejoignent le local peu reluisant mis à leur disposition, où chacun mange le contenu de la gamelle confectionné à la maison. Les travailleurs sont amers. Ils ont le sentiment très clair que la direction et les cadres supérieurs se moquent d'eux.

De là à penser aux cadres, bien installés, dans ce moment précis, à « la Résidence », ancien château aménagé par la direction pour qu'ils puissent y prendre leurs repas dans un cadre luxueux, avec court de tennis, salle de billard, coin pour jouer au bridge, etc. il n'y a qu'un pas que les travailleurs franchissent : mieux que jamais, ils ressentent la dureté de leurs conditions de vie. Comme un seul homme, trois cents ouvriers se lèvent et se rendent à « la Résidence ». La tension monte. On crie les revendications. Sur la dizaine de cadres présents, un ou deux ne se privent pas d'injurier les ouvriers qui leur rétorquent qu'ils ne sortiront que lorsque le contact sera établi avec la direction. Sous la poussée des manifestants, une porte vitrée vole en éclats.

Aux côtés d'un directeur, un huissier fait son apparition pour constater la séquestration. A la sortie, un peu bousculé, il cherche nominalement Daniel Torquéo, s'approche d'un homme supposé être le délégué C.f.d.t. et lui demande de laisser aller et venir les cadres à leur guise. Daniel Torquéo et la C.f.d.t., aujourd'hui, affirment que l'huissier, ne le connaissant pas, s'est adressé à un autre travailleur et non au délégué C.f.d.t. qui, de ce fait, n'a donc rien répondu. Le constat d'huissier, malgré cela, affirme que Torquéo refuse de laisser sortir les cadres. Ce sont les forces de l'ordre, le soir, qui les libèrent.

Un mois plus tard, le 27 février 1976, la direction demande le licenciement de Daniel Torquéo sur la base du rapport de l'huissier.

Le 12 mars, l'inspecteur du travail, après une enquête poussée — plus de dix-sept heures — refuse le licenciement. Torquéo est réintégré.

C'est mal connaître la direction que de croire qu'elle va s'en tenir là : elle fait un recours auprès du mnistre du Travail, alors Michel Durafour qui, le jour où le gouvernement Chirac démissionne, décide juste avant d'annuler la décision de l'inspecteur du travail. Est-il nécessaire de rappeler les liens étroits qu'entretenaient les frères Willot avec plusieurs membres du gouvernement ? Le 1er septembre 1976, Torquéo est licencié. Commencent alors cinq années de bagarre du délégué C.f.d.t. soutenu par la fédération Hacuitex pour obtenir sa réintégration.

Après d'innombrables péripéties, le 10 janvier 1979, le tribunal administratif d'Amiens annule l'autorisation ministérielle de licencier. Selon la jurisprudence de la Cour de cassation, Torquéo aurait dû retrouver son emploi. La direction s'y oppose par tous les moyens, allant jusqu'à le licencier pour motifs économiques alors qu'il n'a jamais été réintégré !

Les procédures se multiplient, Torquéo continuant de revendiquer sa réintégration. « C'est la technique Willot, affirme-t-on à la fédération Hacuitex. Ils saisissent toutes les juridictions, quitte, ensuite, à ce qu'elles soient déclarées incompétentes. Dans le tas, ils arrivent à récolter quelques jugements favorables, mais bien moins que Torquéo. Surtout, ils arrivent à créer un nuage juridique d'une opacité incroyable ! »

La direction de l'usine Boussac-Saint-Frères décide de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat. Ce 29 juin dernier, le Conseil d'Etat a annulé le jugement du tribunal administratif et confirme le licenciement de Torquéo. Là-bas, la jurisprudence en matière de séquestration a pesé lourd. Pourquoi sanctionner un seul individu dans une action menée collectivement et par d'autres délégués ? Le Conseil d'Etat n'a pas jugé bon de retenir cet aspect des faits.

En attendant, le cas Troquéo, désormais sans recours juridique, repose le problème des droits syndicaux et de la protection des délégués contre la rancœur patronale. ●

les précédents gouvernements affirmer que ce n'était pas à eux d'intervenir — dans la vente de l'empire Boussac, par exemple — alors que chacun savait bien, en sous main, que rien ne se faisait sans eux. Pierre Mauroy, Premier ministre et maire de Lille, n'a pas fait de mystère devant le conseil municipal de sa ville le 4 juillet dernier : « Le sauvetage de Boussac-Saint-Frères a commencé dans de bonnes conditions par la conjonction d'une action méritoire du tribunal et du gouvernement », a-t-il affirmé avant d'annoncer que serait entrepris un inventaire global « pour permettre d'opérer un redressement industriel et social ». Et comme il ne s'agit pas de brader tel ou tel secteur à la sauvette, les dispositions ont été prises pour qu'un délai de trois mois soit donné au groupe afin d'établir un plan social et industriel cohérent.

Il existe désormais un « effet Boussac »

L'affaire Boussac-Saint-Frères risque indiscutablement de faire date dans la longue histoire des entreprises en difficulté. D'abord par le nouveau type de démarches qu'elle a suscité. Pierre Mauroy fera tout pour que les quatre principes — de clarté, de concertation, d'équité et de rigueur — qui sous-tendent l'action du gouvernement deviennent désormais la règle dans ce genre d'affaire.

Clarté : « Pas question, comme ce fut parfois le cas dans le passé, de laisser dans l'ombre certaines erreurs de gestion ou indélicatesses... »

Concertation : « Dès lors qu'il n'y a rien à cacher, les solutions peuvent et doivent être arrêtées en concertation avec les représentants du personnel. »

Equité : « Nous n'accepterons jamais la socialisation des pertes et la privatisation des bénéfices. »

Rigueur : « L'Etat ne doit pas subventionner indéfiniment des entreprises condamnées », a rappelé, enfin, Pierre Mauroy en précisant que les pouvoirs publics n'interviendront que s'il existe des solutions industrielles durables.

Dans la foulée de l'affaire Boussac-Saint-Frères, le gouvernement a annoncé son intention de modifier la législation sur les dépôts de bilan. La nouvelle législation « devra permettre d'assurer la survie des entreprises en difficulté et non de préparer leur enterrement ».

Autre répercussion de l'affaire B.s.f. : préoccupé par la situation du textile, le gouvernement va se pencher sur le problème de la concurrence internationale dans ce secteur afin d'arrêter une position « ferme et précise » pour la renégociation de l'accord multifibres.

Indiscutablement, il existe désormais un « effet Boussac » dont, contre toute attente, on n'a pas fini de mesurer les retombées positives. ●

AGRICULTURE

Les raisins de la colère ne doivent pas mûrir

Moins spectaculaire que l'affaire Boussac-Willot, le problème agricole est tout aussi pressant et lourd de répercussions politiques : c'est là que la droite espère prendre sa revanche...



Sygma

Edith Cresson, ministre de l'Agriculture.

PAR G. DANONE

ALIMENTEE à la campagne comme en ville par une foule de mécontentements accumulés, la vague rose qui vient d'emporter la coalition conservatrice au pouvoir n'a fait disparaître ni le malaise agricole ni les contradictions du mouvement populaire ni celles du monde paysan.

Les causes du mécontentement agricole sont claires. En 1980, un peu moins de deux millions de personnes travaillant dans l'agriculture (ouvriers agricoles et familles paysannes confondus) ont fourni à la nation un volume de production qui dépasse de près de 20 % celui que les 2 600 000 qui travaillaient alors dans ce secteur avaient fourni dix ans plus tôt. Mais une fois déduits les achats de produits industriels nécessaires à cette production, la valeur ajoutée créée par ces agriculteurs est en francs constants pratiquement au même niveau qu'il y a dix ans. Seule la diminution de population a permis que ceux qui sont restés à la terre améliorent leur situation. Mieux, le dernier septennat a vu le revenu agricole moyen se réduire régulièrement et décroître au total de plus de 8 % en termes réels. Dans le même temps, le salaire réel moyen augmentait d'environ 5 %, malgré les baisses de 1979 et 1980.

On comprend que de nombreuses voix agricoles se soient détournées des notables conservateurs dont elles assuraient habituellement l'élection. La poussée socialiste dans l'Ouest en porte la marque. Même là où la tradition a résisté, les chiffres parlent : à Parthenay, J. Fouchier, ancien secrétaire d'Etat à l'Agriculture, réélu comme à l'accoutumée au premier tour, a cependant perdu 4 000 voix. Le suppléant du candidat socialiste était un syndicaliste agricole, leader des opposants locaux au syndicalisme officiel.

L'électorat agricole a ainsi contribué au bouleversement de l'appareil politique qui

(suite en page 6)

SYNDICATS-PATRONAT

Un verrou a sauté

PAR MICHELE KESPI

"LES négociations sont enfin entamées. » Tel était l'avis quasi-unanime des syndicats après la rencontre de trois heures et demie, lundi, avec le patronat sur la réduction de la durée du travail. Comme le disait à la sortie Henri Krasucki, de façon plus imagée : « Si on n'est pas arrivés, on est au moins partis. »

L'impasse que tous craignaient, face à un C.n.p.f. qui bloquait, est pour l'instant évitée. Les deux premières rencontres incitaient pourtant au pessimisme, et les organisations syndicales étaient sorties déçues, dans leur ensemble, et de la première réunion tripartite (patronat-gouvernement-syndicats) à Matignon le 12 juin dernier, et de la seconde réunion du 22 juin entre représentants syndicaux et patronaux. C'est sans espoir démesuré que les partenaires se sont retrouvés le 6 juillet.

Mais, surprise, on a assisté à un déblocage. Si le plus dur reste à faire, le C.n.p.f. a concédé la diminution de la durée hebdomadaire légale de quarante à trente-neuf heures, l'octroi de quarante heures de congés annuels supplémentaires à ceux qui ne disposent que de quatre semaines de congés payés, et l'adoption du principe de la négociation par branches, au lieu d'un accord cadre général.

Cette dernière mesure satisfait particulièrement la C.f.d.t. qui craignait une négociation nationale interprofessionnelle, fourre-tout et peut-être inefficace, en raison de la diversité des situations. La première disposition contente la C.g.t. qui maintient sa revendication de « trente-huit heures tout de suite », mais apprécie positivement ce pas en avant. Quant à l'octroi des quarante heures de congés annuels supplémentaires, elle rejoint les vœux de F.o. qui a toujours insisté sur la cinquième semaine de congés payés.

Le patronat n'est pas allé jusqu'à accepter la revendication des trente-cinq heures. Mais, sur la base des diverses concessions faites, une négociation peut s'ouvrir, dont le calendrier est d'ores et déjà fixé.

Le 17 juillet, un protocole d'intention élaboré par le patronat sera discuté. On n'en connaît pas encore les modalités exactes mais la C.f.d.t., par exemple, se félicite de « cette formule, moins rigide qu'un protocole d'accord ou qu'un texte contraignant ». Il y aura ensuite ouverture de négociations au niveau des branches professionnelles : là, il faut attendre pour voir les effets concrets de l'accord sur les 39 heures, mais, comme le constate un syndicaliste : « Il n'y aura pas, après la réunion de lundi, de mot d'ordre de blocage envoyé par le C.n.p.f. à ses adhérents, et c'est déjà un pas important. » Ensuite, le bilan des discussions par branches sera dressé lors d'une nouvelle réunion au sommet. Ce qui devrait permettre de présenter au gouvernement et au Parlement un projet de loi qui pourrait être voté à l'automne.



Une méthode réaliste qui permet de se mettre au travail sans tarder. Les syndicats émettent un jugement généralement positif. Mais, connaissant les difficultés qui ne manqueront pas de surgir lors des discussions dans les branches, ils restent prudents. « Nous enregistrons, dit un des négociateurs, qu'à l'inverse des rencontres précédentes où il s'agissait de se jauger, où le patronat voulait gagner du temps pour voir, par exemple, si le gouvernement restait aussi ferme, les blocages les plus forts du C.n.p.f. ont disparu. » Sans doute les dirigeants patronaux, constatant la fermeté des intentions tant gouvernementales que syndicales, réalisant aussi qu'ils ne disposent plus de leurs relais politiques habituels et qu'une voie législative imposée et non discutée leur poserait, à terme, nombre de problèmes, ont-ils choisi la voie, plus sage, de la concertation. « Ils ne pouvaient, de fait, continuer à refuser toute avancée, constate le même négociateur. Il y a donc ces déblocages. Mais tout reste à faire... »

Vous voulez que "l'Unité" vive...

La situation politique issue des élections présidentielles et législatives offre à la gauche et au Parti socialiste en particulier des perspectives entièrement nouvelles. Dans la période qui s'ouvre, la voix des socialistes doit se faire entendre avec force, résolution et efficacité. Le rôle de « l'Unité » devient donc encore plus important et c'est pourquoi nous appelons les militants et les sympathisants socialistes à se mobiliser pour nous adresser de nouveaux abonnements. Aux abonnés arrivés à échéance nous demandons, bien sûr, de se réabonner sans tarder pour ne pas être privés de leur journal.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de

l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (200 F) ○
- abonnement de six mois (120 F) ○

abonnement couplé à « Combat socialiste » et à « l'Unité »
Un an (650 F) ○
Six mois (360 F) ○

et vous adresse la somme correspondante

○ par chèque bancaire

○ par chèque postal

○ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Date Signature

france

(suite de la page 5)

se traduit par l'arrivée à l'Assemblée nationale de responsables socialistes très souvent issus des milieux enseignants. Dans le même temps, la ronde des énarques fait succéder de jeunes et brillants inspecteurs des finances ou conseillers d'Etat de gauche à leur non moins brillants collègues de droite. Militants politiques accédant aux responsabilités du pouvoir, paysans mécontents ou technocrates impatients de servir, tous sont d'accord pour constater l'échec de l'impossible libéralisme économique affiché par les précédents dirigeants. Celui-ci se résolvait d'ailleurs le plus souvent en une absence de perspective politique donc de fermeté dans la négociation à Bruxelles qui a progressivement conduit à l'abandon des règles de base de la politique agricole commune (préférence communautaire et solidarité financière). En conséquence, la gestion de l'agriculture s'est réduite au maniement de l'arrosoir à fonds publics avec l'aide et l'appui de notables dont on assurait ainsi l'incontestable représentativité sans que personne ne se préoccupe sérieusement des énormes disparités entretenues dans le monde agricole.

Chacun s'affirme aujourd'hui partisan de redresser la barre tout en tenant compte des dures réalités d'un monde en crise. Il nous semble cependant que l'ignorance et les préjugés que la France non agricole (plus de 90 % de la population active) entretient au sujet du secteur agricole (8 à 9 % des actifs) risque de faire obstacle aux transformations nécessaires en dépit de la bonne volonté des nouvelles équipes dirigeantes. Même moins spectaculaire que les risques courus par les salariés de Boussac, le problème agricole est tout aussi pressant, tout aussi compliqué et lourd de répercussions politiques tout aussi sérieuses.

Pressant : qui sait, hors des campagnes, que l'augmentation de prix du lait (+ 12,5 %, c'est-à-dire à peine le taux d'inflation) décidée en avril à Bruxelles pour faciliter la réélection de Giscard n'a toujours pas été répercutée intégralement dans de nombreuses zones de production laitière ? Qui sait que pendant tout l'hiver 1980/81, le prix moyen du bœuf a été en France inférieur au prix d'intervention ? Qui sait que depuis l'élection présidentielle, les marchés de la pomme de terre, de l'abricot, de la cerise se sont effondrés ?

Compliqué : le recours systématique à la régulation par le marché et l'élimination des producteurs « archaïques » n'a été ni totalement possible, ni réellement efficace depuis plus d'un demi-siècle. C'est au contraire l'intervention publique qui seule a permis une transformation graduelle du secteur agricole. Est-on sûr que la tentation de « liquider les archaïsmes » par la « vérité des prix » ne rôde pas dans la tête des experts ? Mais à l'inverse, aucune planification au monde ne peut assurer l'approvisionnement diversifié des supermarchés sans que se manifestent parfois des surplus de production forcément coûteux pour la société. Qui est prêt à assumer clairement ces coûts de fonctionnement du système de distribution plutôt que de risquer des pénuries locales ?

Trop souvent on juge de notre situation en la comparant à celle de nos voisins du Nord et on croit pouvoir les rattraper en les copiant. Insérés différemment dans le système capitaliste mondial, les Hollandais ou les Allemands sont les produits d'une évolution, les éléments d'une structure économique différentes de la nôtre. Seule la prise en compte des contradictions propres à notre société permettra de la faire évoluer. En aucun cas il ne s'agit, en agriculture comme ailleurs, de se livrer à une copie plus ou moins habile de systèmes techniques ou institutionnels produits par et pour d'autres formations sociales.

Politiquement périlleux : les remous qui agitent aujourd'hui le monde des organisations professionnelles agricoles sont significatifs. Depuis plus de vingt ans les ministres successifs ont refusé de dialoguer avec d'autres représentants que ceux qui partageaient leur idéologie politique. Parallèlement, à l'intérieur du syndicalisme officiel, la mise à l'écart des dissidents et l'épuration des appareils administratifs ont été poursuivies systématiquement. Un bon tiers de la paysannerie a été exclu de tout dialogue avec la puissance publique. Il a suffi que le ministre de l'Agriculture reçoive ces formations dissidentes pour que le président de la F.n.s.e.a. s'insurge et menace dans un premier temps de suspendre tout contact avec l'administration.

Cette situation est grosse d'un conflit politique qui pourrait devenir sérieux dans les mois qui viennent. Si une attention insuffisante était apportée aux problèmes agricoles, les centaines de milliers d'exploitants familiaux qui attendent dans des conditions précaires une amélioration de leurs revenus ne resteraient pas insensibles aux appels de dirigeants syndicaux trop heureux de faire oublier, contre un gouvernement de gauche, leurs complaisances face aux dirigeants de droite. L'automne qui vient sera dur pour tous. La droite cherchera à profiter des tensions prévisibles. Elle peut, si l'on n'y prend garde, trouver dans les campagnes les organisations qu'il lui faut pour peser sur une évolution qu'elle n'accepte pas. Saurons-nous agir avec assez de lucidité pour la priver des troupes dont elle a besoin ? ●

FORMATION POUR ADULTES

Une très lourde ardoise!

Cent neuf formateurs, plus dix ouvriers, plus sept cents stagiaires font huit cent dix-neuf chômeurs : le prix de la liquidation de l'I.f.a.

PAR EMMANUELE PLAS

Le permis de construire ne fut délivré qu'en février dernier alors que les travaux avaient été exécutés. Ils coûtaient près de quatre millions de francs. Mais comme les entrepreneurs n'avaient pas été payés, ils ont retiré une partie du matériel. Ce qui n'a pas été suffisant pour qu'une petite entreprise ne boive la tasse et licencie dix ouvriers. En fin de compte, le centre de Montreuil n'a jamais fonctionné.

Ce sont sept cents stagiaires — en plus des formateurs licenciés — qui se retrouvent sans formation et deviennent, eux aussi, chômeurs.

Cent neuf formateurs, plus dix ouvriers, plus sept cents stagiaires font huit cent dix-neuf chômeurs. Une de ces additions dont l'ancien gouvernement avait le secret et que la gauche devra payer. ●

EN licenciant cent neuf personnes, l'I.f.a. (Institut de formation pour adultes) vient de mettre les clés sous la porte. Avec un passif de cinq millions. Déjà, depuis le mois de mars, les salaires n'étaient plus payés. Encore une affaire de l'héritage giscardien que le gouvernement et notamment François Autain, secrétaire d'Etat aux Immigrés, devront régler. D'autant que cette association, la plus importante dans ce domaine de formation, était financée par le F.a.s. avec des fonds prélevés sur les allocations familiales des immigrés.

A l'origine de l'affaire, la disparition voulue par le gouvernement, en juillet 1978, de l'importante A.a.e.e. (Association amicale pour l'enseignement aux étrangers), elle aussi financée par le F.a.s. Les animateurs-formateurs avaient alors été recasés dans des associations locales et départementales. L'I.f.a. avait été créée en août 1978 pour travailler sur la région parisienne. Sous la tutelle de la Direction de la population et des migrations et du ministère du Travail, elle assurait des cours d'alphabétisation de jour (aux femmes, aux chômeurs, en prison et en hôpital) et du soir pour les travailleurs. Mais en janvier 1980, sur injonction des pouvoirs publics l'I.f.a. est prié de se restructurer. Motif : le budget d'alphabétisation étant réduit de 25 % il fallait maintenant se lancer dans la préformation. Mais même après cette orientation, les stagiaires de l'I.f.a. restèrent, pour 95 % d'entre eux, des immigrés auxquels s'ajoutèrent quelques jeunes Français en échec scolaire. Quinze mois plus tard c'était le dépôt de bilan.

Mauvaise gestion, accusent les formateurs. Et ils n'en veulent pour preuve que l'opération de l'usine de Montreuil. Une usine désaffectée avait été louée, à Montreuil, en octobre 1980 pour y installer l'institut. Mais des travaux d'aménagement, nécessitant l'obtention d'un permis de construire, s'imposaient. La direction n'avait pas fait les démarches nécessaires auprès de la mairie communiste de Montreuil qui, au demeurant, voyait d'un très mauvais œil s'installer dans sa ville un quatrième institut de formation pour migrants.

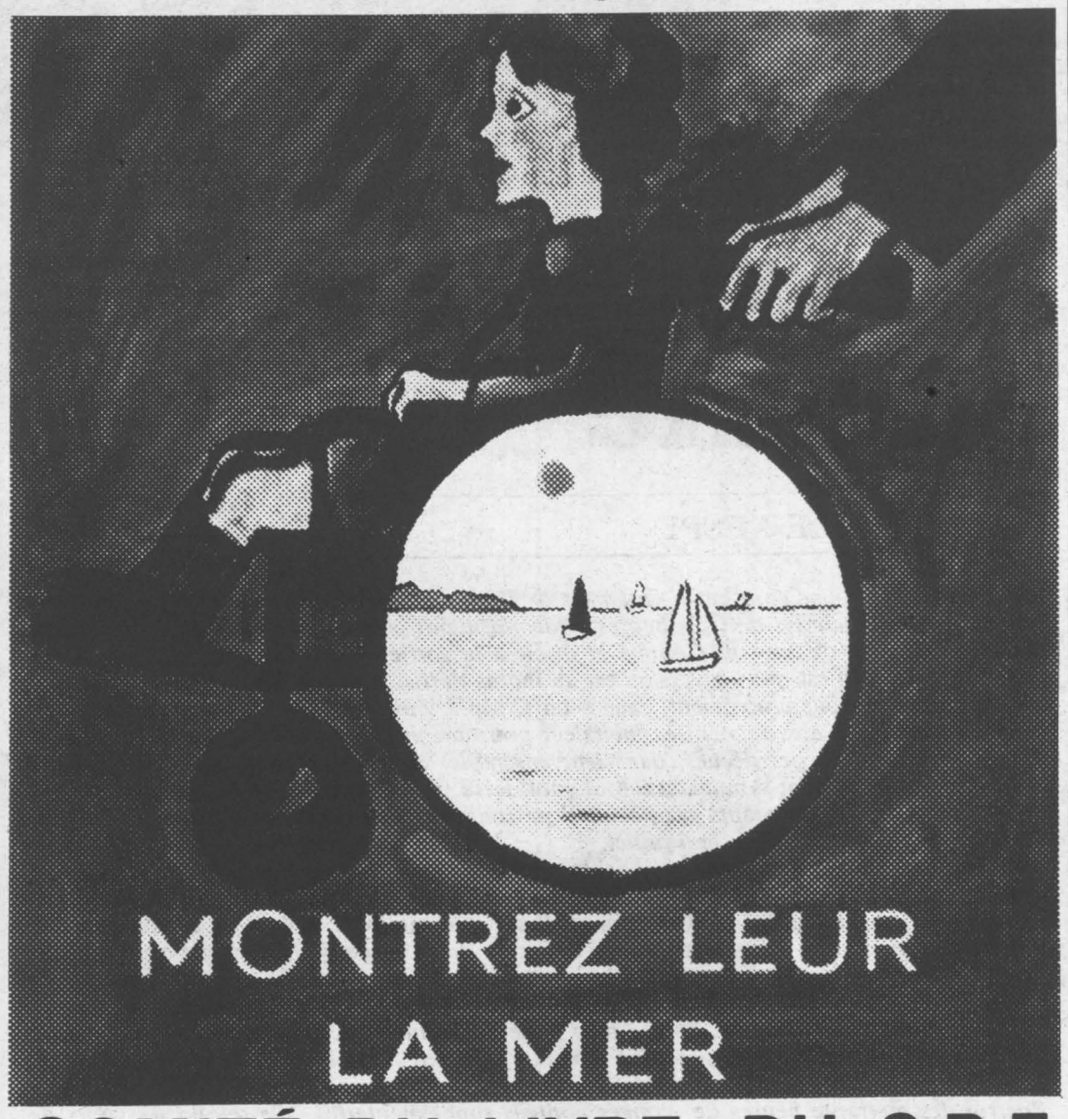

COMITÉ DU LIVRE DU S.P.F.

94, bd Auguste-Blanqui – 75013 PARIS – C.C.P. 31-711-09 Y La Source

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10 rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Forcadell ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Secrétaire administrative :* Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS.

RELATIONS FRANCO-AFRICAINES

Le vent du Sud se lève

Eliminer les aspects les plus négatifs de l'héritage giscardien et définir en même temps la pratique généreuse mais difficile d'une aide enfin efficace. Telle est la tâche ardue du ministère de la Coopération et du Développement

PAR GUY PERRIMOND

« J'ESPERE que peu de gens auront l'outrecuidance de croire que, parce que la gauche aura gagné les élections, elle modifiera d'un coup cette réalité de l'impérialisme français. » Lorsque Lionel Jospin lance cet avertissement, en 1978, la victoire de la gauche semble, à beaucoup, lointaine. Et durant de longues années « cette réalité de l'impérialisme »,-la partie économique de nos rapports avec l'Afrique par exemple — va se poursuivre.

Puis la victoire est venue. Et si dans les capitales africaines on sait que l'on ne peut pas « modifier d'un coup cette réalité », depuis deux mois pourtant, un souffle nouveau passe. Là aussi l'espoir est né.

Pourtant les rapports avec l'Afrique, et avec l'ensemble des pays du tiers monde, posent des problèmes non résolus. Même « théoriquement ». Certes le ministère de la Coopération s'appelle désormais ministère de la Coopération et du Développement. Certes les chefs d'Etat africains savent que le gouvernement actuel fera tout pour aider au règlement de problèmes ponctuels tels ceux du Tchad ou de la Namibie. Il est évident également que la France voudra et saura poser, dans les instances internationales, les problèmes les plus urgents du tiers monde : la diplomatie du haut-parleur a son utilité. Mais, concrètement, s'ouvre aujourd'hui une période de transition étrange : rien n'est comme avant, mais rien ne semble avoir changé. Pour mieux comprendre ces difficultés il faut d'abord rappeler les pratiques antérieures.

Mai 1980. A Nice, la conférence franco-africaine est réunie. On y parle de tout et de rien. Dans les couloirs flotte un air de fin de règne. Les chefs d'Etat présents ont certes l'occasion de se rencontrer — c'est toujours utile —, mais la France officielle ne sait ni entendre, ni parler, ni agir. D'un côté il y a l'angoisse, de l'autre le triomphalisme : le dialogue sera impossible.





Pascal Lebrun

Jean-Pierre Cot, ministre de la Coopération et du Développement.

La tradition des « chèques en blanc »

Officiellement pourtant la France « aide » l'Afrique. Beaucoup moins qu'elle ne le dit d'ailleurs. Jean-Pierre Cot, le ministre de la Coopération et du Développement, a pu préciser : « L'aide publique française ne représente pas 0,62 % du P.n.b. (produit national brut), mais seulement 0,32 % — hors D.o.m.-T.o.m. bien sûr —, ce qui situe notre pays non au cinquième rang, mais au onzième rang mondial, à égalité avec le Japon. »

Or cette « aide » comprend tout aussi bien « les chèques en blanc » accordés à tel ou tel chef d'Etat en fonction de critères très particuliers — personne ne niera les rapports ambigus de Valéry Giscard d'Estaing avec l'Afrique — et une partie des crédits à l'exportation dont on peut douter qu'ils correspondent aux besoins réels des pays destinataires. En un mot on aidait certains à « tenir », à boucler les fins de mois, et l'on permettait à d'autres de nous acheter ce dont ils n'ont pas forcément besoin ! C'est dire s'il convient de s'interroger sur les buts concrets de l'aide en même temps que de parvenir à l'objectif, fixé par François Mitterrand, d'atteindre, pour cette aide, 0,7 % du P.n.b. Définir une aide qui permette aux pays africains de « compter sur leur propre force », une aide qui ne favorise pas seulement une couche affairiste dont le premier souci est de mettre à l'abri à l'étranger les sommes gagnées, une aide qui permettra un développement autocentré basé sur les besoins réels — et d'abord alimentaires — d'un pays ou d'un groupe de pays, pose des problèmes délicats. Certes le secrétaire général de l'O.u.a., Edem Kodja, a réussi à faire admettre l'idée que les rapports Sud-Sud sont un des leviers essentiels du décollage de l'Afrique. Mais entre l'idée et les faits...

Après les problèmes financiers — urgents pour certains Etats au bord de la banqueroute — les problèmes diplomatiques. Un seul exemple : la conférence franco-africaine. Faut-il persister, réunir une fois par an deux douzaines de chefs d'Etats ? Faut-il y parler de politique ? D'économie ? Doit-on mettre l'accent sur les Etats francophones, y agréger les anglophones, les lusitanophones ? Faut-il la réunir une dernière fois pour y décider de la suite ? Ces questions sont plus sérieuses qu'il n'y paraît, et en Afrique même quelques chefs d'Etat se les sont, eux aussi, posées.

Si l'on quitte le continent, pour, pays par pays, prendre la mesure de l'héritage, on retrouve la même trilogie — financière, diplomatique, militaire. Le Tchad en est un exemple éclatant. A Naïrobi, la conférence de l'O.u.a. vient de réaffirmer son soutien au G.u.nt. (gouvernement d'union nationale de transition). Le Parti socialiste avait toujours indiqué l'intérêt qu'il prenait aux décisions de l'O.u.a. Aujourd'hui tout le monde semble donc d'accord : soutenir tout ce qui renforce l'unité, l'indépendance, l'intégrité territoriale du Tchad. Il est donc naturel qu'à Paris on soit prêt à réactiviter la coopération avec N'Djamena, en commençant par aider la ville à revivre. Puis d'autres étapes suivront.

Mais aujourd'hui pèsent encore les ombres portées des gouvernements précédents : les rapports de la France avec le Tchad ne peuvent pas faire l'économie de ceux de la France avec la Libye. Et là on ne peut pas dire que l'héritage soit clair. Si les objectifs libyens sont évidents, la France doit préciser, fermement, ses intentions et sa politique.

Car le premier besoin des Etats africains est la sécurité. Valéry Giscard d'Estaing,



avec ses opérations militaires — ou peut-être à cause d'elles —, avait réussi... à inquiéter. Et si l'actualité — les contrats d'exploration pétrolière d'Elf — imposent un calendrier, le dialogue avec Tripoli doit, enfin, être tenu dans la clarté. Et cela qu'il s'agisse des contrats passés, de nouveaux contrats, du problème saharien. Les Libyens, qui savent qu'ils doivent compter avec la France, préfèreront certainement un partenaire « précis » au flou antérieur. D'autant qu'eux-mêmes se doivent de freiner leurs initiatives : la tenue à Tripoli de la prochaine conférence de l'O.u.a. les contraint à une réserve certaine...

Tragique cas de figure, l'héritage « militaire ». Le cas le plus flagrant est, sans conteste, le Centrafrique. Si les « paras » de l'opération barracuda sont toujours présents à Bangui, ils sont déjà moins visibles. Ce qui a détendu la situation. L'héritage s'exprime dans un consensus général sur la présence militaire française. Car cet Etat est un des plus fragiles du continent. Laisser dériver les tensions aujourd'hui décelables reviendrait à le pousser dans une situation ougandaise. On comprend mieux que tous les leaders politiques centrafricains de David Dacko à Ange Patassé aient demandé à la France de laisser des troupes sur place.

C'est cette insécurité du continent — ailleurs moins visible mais réelle — qui surprend le plus. Or, les gouvernements de Valéry Giscard d'Estaing agissant par à-coups, prenant la confusion pour de la subtilité, incapables de se fixer des objectifs et de s'y tenir, écartelés en tendances — il y avait la politique de l'Elysée et celle de la Coopération, celle du R.p.r. et celle de l'U.d.f., celle des « services », etc. — n'ont fait qu'aiguiser les inquiétudes. Tout autour du Sahara par exemple.

Le ministère de la Coopération et du Développement se trouve donc contraint d'agir au coup-le-coup pour éliminer les aspects les plus négatifs de cet héritage et en même temps définir la pratique, — généreuse mais difficile — d'une aide au développement enfin efficace. Le tout pour un continent tourmenté où se sont abattus récemment les appétits des grandes puissances : la présence, le forcing américain lors de la dernière conférence de l'O.u.a., n'est

(suite en page 8)

(suite de la page 7)

qu'un signe parmi d'autres. Auxquels certains Etats ne semblent pas être insensibles !

Or, et c'est une chance, l'intérêt de la jeunesse française pour le tiers monde est évident. Si les adultes semblent se désintéresser du problème, les jeunes et parmi eux, les tout jeunes — 49 % des moins de dix-huit ans — considéraient en 1980 l'aide au tiers monde comme une priorité essentielle. Cette aide passe par une remise en cause « du pacte néo-colonial ». Car il ne s'agit pas d'aider pour vendre. Mieux, il faudrait, souvent, aider sans vendre ! Les techniques, les usines, les enseignements que nous fournissons sont souvent mal adaptés, inutiles : au plus fort de la sécheresse du Sahel, le Mali a réussi grâce à une technologie fine à obtenir des récoltes de riz exceptionnelles. Mais il a fallu vendre ce riz à l'étranger — alors que la famine régnait — pour payer cette technologie...

La réalité de l'impérialisme français

On comprendra mieux les efforts nécessaires en rappelant les résultats des « chèques en blanc » chers à Barre et à Giscard : ces dernières années, malgré une aide financière insuffisante mais réelle, la situation économique de la majorité des Etats africains s'est dégradée. La dette s'est accrue, en monnaie constante le revenu du plus grand nombre s'est détérioré, les campagnes se sont vidées, les bidonvilles des capitales ont grandi. Là réside un des défits majeurs de notre temps. Considérer l'Afrique comme un réservoir, un grenier de matières premières à protéger de la contagion, serait inefficace et criminel. Par contre, s'interroger sur la réalité de l'impérialisme français, sur ses mécanismes, sur le rapport classe-nation, sur cette épopée — car cela peut en être une — de la lutte contre le sous-développement, donner un sens nouveau à ce développement, sont des tâches que la France peut entreprendre. A condition de ne pas oublier que la politique, celle de tous les jours, est dans ce domaine dominante. Les rapports franco-algériens, difficiles, étouffés jusqu'à présent, seront un excellent révélateur.

Pour l'instant on n'en est pas encore là. Les responsables africains ont perçu les changements intervenus à Paris comme une chance. Francophones ou non, l'intérêt qu'ils portent au premier ajustement de la politique française — Namibie, Tchad, Libye, Centrafrique — est un signe de leur attente. Une attente qu'il faudra satisfaire... Sans toujours avoir les moyens financiers correspondant aux demandes.



En l'absence de conflits ou de grandes catastrophes, l'Afrique ne fait pas la « Une » des journaux et ne monopolise pas les petits écrans. Sauf lorsque T.f.1 célèbre le troisième anniversaire du « saut des paras sur Kolwézi » dans un style très giscardien, oubliant de préciser, par exemple, que huit jours avant ce « saut surprise », les Américains avaient évacué leurs ressortissants !

Le silence relatif de la presse ne signifie pas que les problèmes soient mineurs, loin de là. La partie qui se joue au sud de la Méditerranée, du désert saharien à la République sud-africaine, est de première importance. Aujourd'hui la France a une nouvelle carte à jouer, qui n'est pas due à la seule histoire, à l'héritage colonial. Elle peut aider, non seulement à mettre en œuvre un véritable développement correspondant aux besoins des populations, mais aussi faire passer un souffle d'air frais. En ce domaine, il faudra d'ailleurs moins de temps ! Mais si nous ne savons pas être à la hauteur des espoirs, les jugements seraient sans appel. Et la France ne serait plus alors qu'un petit bout de l'Europe. ●

SALVADOR

Un pays exsangue

Pas de négociations en vue, des élections truquées... les portes de sortie sont actuellement bloquées et le peuple salvadorien pour éviter l'extermination semble n'avoir d'autre choix que la lutte armée

De notre envoyé spécial

PAR MAURICE LEMOINE

A première vue, la situation paraît relativement simple. Depuis la grande offensive de janvier 1981, le Front de libération nationale maintient une activité constante sur les trois fronts principaux, nord, centre et est et précise qu'il contrôle treize zones dans l'ensemble du pays, particulièrement sur les terres hautes et les montagnes, dans les départements frontaliers avec le Honduras où les forces insurgées se déplacent avec une liberté absolue.

L'armée gouvernementale, qui annonce régulièrement de vastes offensives utilisant appuis d'artillerie et aviation pour nettoyer les « subversifs », fait supporter tout le poids de la répression à la population, mais ne reprend pas un pouce de terrain. De part et d'autre, on publie des communiqués de victoire et un certain nombre d'observateurs vont jusqu'à parler d'« empate », match nul en espagnol. Pourtant sur le terrain, la situation paraît quelque peu plus confuse.

« Les autres sont là, tout autour »

Ils sont là, partout, tout autour, des centaines et des centanes, peut-être plus d'un millier. « Los subversions. » Les subversifs. On murmure dans la capitale qu'ils auraient installé un campement avec fortifications, qu'ils possèdent un armement moderne, des bêtes de somme, des chargements, des appareils radio, de l'artillerie légère et qu'ils ont l'intention évidente d'encercler le barrage hydro-électrique 5 de Noviembre qui avec son voisin de Cerron Grande, fournit, à une centaine de kilomètres au nord-est de San Salvador, 80 % de l'énergie électrique du pays. L'affaire est d'importance. « C'est vrai, confirment les réfugiés qui ont fui les alentours en prévision de probables combats, les hauteurs sont occupées par la guérilla. Nous, ils ne nous ont pas menacés, mais il paraît qu'ils ont tués des gens. Nous avons attrapé les enfants et « vamonos ». On est parti parce qu'on avait peur. » Le lieutenant Carlos Himberto Escubar, qui commande la trentaine d'hommes de la garde nationale chargée de défendre le barrage, confirme également. Son doigt se tend vers le nord, vers la masse pyramidale du Cerro Eramon qui domine, pas très loin, inquiétant, les installations du barrage. « Ils sont vêtus de vert olive, possèdent des casques, de l'armement et hier ils avaient planté un drapeau rouge sur le sommet. Mais nous n'avons aucune inquiétude, s'ils viennent, nous les repousserons. » Le rapport présumé des forces n'est pourtant pas évident : la route par laquelle des renforts pourraient être acheminés est très facile à couper ; la piste pour hélicoptères, du mauvais côté du barrage, peut être aisément isolée. Le lieutenant sourit : « Nous ne sommes pas seuls. Les deux villages, San Antonio la Cruz et Nombre de Jesus, qui contrôlent l'accès nord du barrage, situés en points d'appui entre celui-ci et la guérilla, sont tenus par l'armée. » Cela change tout.

On ne peut accéder à San Antonio la Cruz. La piste est trop dangereuse. Mais elle demeure ouverte au Nombre de Jesus. Nous arrivons sur le point d'appui. Cinq cents familles, trois mille habitants dont un grand nombre de réfugiés, plus... dix soldats et quinze civils armés, des patrouilles cantonales. C'est tout. « Nous sommes complètement isolés, lâche le vieux sergent qui commande le poste, désabusé. Des renforts ? Non, il n'y en aura pas. Avant nous étions trente, mais on nous a retiré vingt hommes pour renforcer les troupes de Chalatenango, en difficulté. Nous essayons de retenir la population. Si tout le monde s'en va, pour qui, pour quoi allons-nous nous battre ? Nous allons rester seuls. Et les autres sont là, tout autour... »

Quelques jours plus tard, les forces armées publient une série de communiqués. Le barrage 5 de Noviembre fonctionne normalement et continue à produire l'énergie électrique qu'il a toujours fournie. C'est exact. « Tout ce qui s'est dit sur le Cerro Eramon, San Antonio de la Cruz, Nombre de Jesus et les alentours, continue le communiqué, est faux et on n'a détecté à ce jour aucun « territoire libre » dans cette zone. » C'est peut-être déjà moins vrai. Mais la dernière affirmation des militaires n'est pas inintéressante. « De toute façon, l'armée est parée pour répondre à une attaque si celle-ci avait lieu. » Et là, c'est carrément faux.

Même impression de faiblesse et de démoralisation des troupes de la force armée sur le front est, dans le département de Morazan. Dans le bourg de San Francisco de Gotera, pris par la guérilla les 13, 14 et 15 janvier, récupéré un peu tard par les gouvernementaux, les « commandos » paraissent sûrs d'eux-mêmes et roulent des mécaniques, sanglés dans leur tenue de combat. « Nous avons la situation bien en main. » Un peu plus loin, lors du dernier contrôle rencontré sur la route qui monte vers le nord et la frontière même refrain, à une nuance près. A la question posée de savoir si la route est sûre, un soldat sourit. « Vous êtes civils et journalistes, vous n'aurez aucun problème. Mais nous, les militaires, dès que la guérilla nous voit, elle nous tire dessus. »

Quelques kilomètres encore, sur la même route, collines, montagnes boisées, pentes escarpées, végétation : un décor de rêve pour la guérilla. Nouvelle rencontre. C'est précisément la guérilla. La patrouille de onze combattants devise tranquillement au bord de la chaussée. « Eh bien, comme vous pouvez le constater, sur les routes, dans les campagnes, nous faisons ce que nous voulons. Nous sommes le peuple, nous luttons pour le peuple, notre moral est bon. Nous vaincrons. »

Perquin, un peu plus haut, pueblo encerclé. Le sergent de la garde nationale crache son avis méprisant : « Les subversifs sont des lâches ! Nous les attendons de pied ferme mais ils ont peur, ils n'osent pas s'approcher. Nous n'avons pas eu d'accrochage sérieux depuis deux mois. » Ses hommes confirment de la tête, visage martial et taille cambrée. Pourtant... Pourtant une lueur est passée dans les yeux d'un jeune garde qui tripote son fusil. Un peu plus tard, à l'écart, après avoir vérifié qu'aucun de ses camarades ne pouvait l'entendre, il se confiera à mi-voix, rapidement : « J'ai peur. Nous avons tous peur. Nous sommes complètement encerclés. Nous ne pouvons pas faire un pas en dehors du pueblo. Les guérilleros ont attaqué la semaine dernière et nous avons eu un tué. Je n'ai qu'une envie c'est de partir d'ici. S'ils attaquent, nous sommes foutus, nous ne pourrons pas résister. »

Manque de combativité !

Pourtant la guérilla n'attaque pas vraiment et se livre davantage, sur tout le territoire, à des opérations limitées de harcellement. Elle tient les campagnes. L'armée régulière les villages et les villes. Il semble s'être installé un certain *modus vivendi*. Un jeune guérillero rencontré au-dessus de Cinquera, autre pueblo encerclé dans la région de Cabanas, le confirmera implicitement : « Nous nous contentons de contrôler la zone. Nous pourrions prendre le village sans problème, mais notre action s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale et ce n'est pas à nous de décider. Prudence, faiblesse, stratégie ? Difficile de juger. »

Ce qui est certain, c'est qu'un conseiller américain se plaignait récemment en privé du manque de combativité de l'armée salvadorienne. Celle-ci se tiendrait sur la défensive et en dehors de grandes opérations, montrées avec beaucoup de publicité et dont les principales victimes sont plus les paysans que les guérilleros, elle n'oserait pas entrer dans les zones tenues par les insurgés. Les analystes du Pentagone quant à eux insistent sur le fait qu'elle ne peut espérer aucun progrès, face à la guérilla, sans l'octroi d'une aide militaire plus importante.

Les insurgés pour leur part, lentement, silencieusement, sans grandes opérations et sans actions d'éclat, semblent grignoter peu à peu du terrain. De là à être en position de l'emporter...

Le pays est exsangue. Selon un rapport de l'archevêque de San Salvador, dix-huit mille civils ont été tués par les forces de sécurité en dix-neuf mois, sans compter les morts — militaires et insurgés — au combat. Trois cent mille réfugiés, presque tous paysans, ont quitté leurs zones d'habitation, fuyant la peur, la violence, la répres-



Sygma

Bernard Kouchner, arrivé le 25 juin dernier, avec une équipe de Médecins du monde, dans un camp de réfugiés.

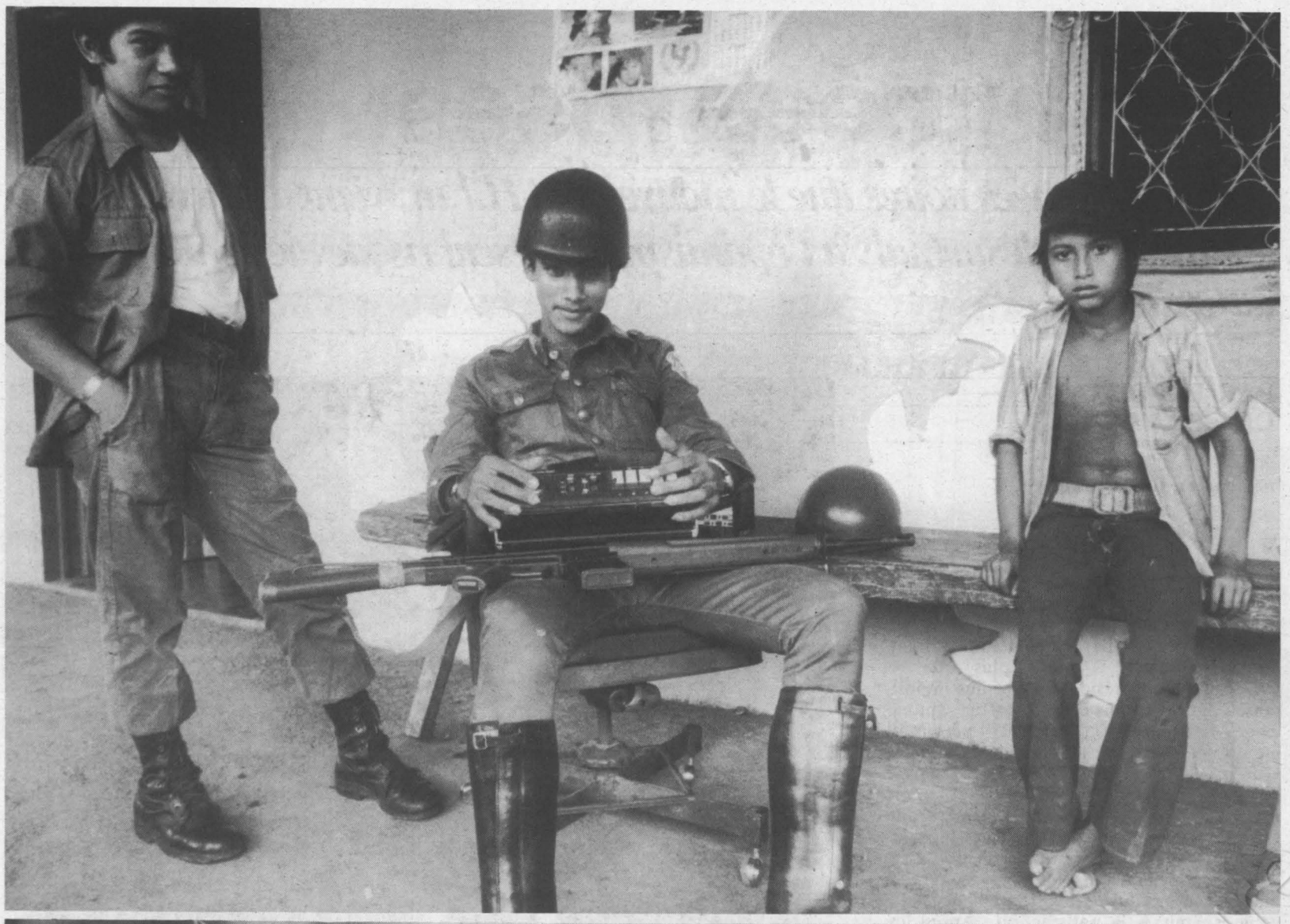

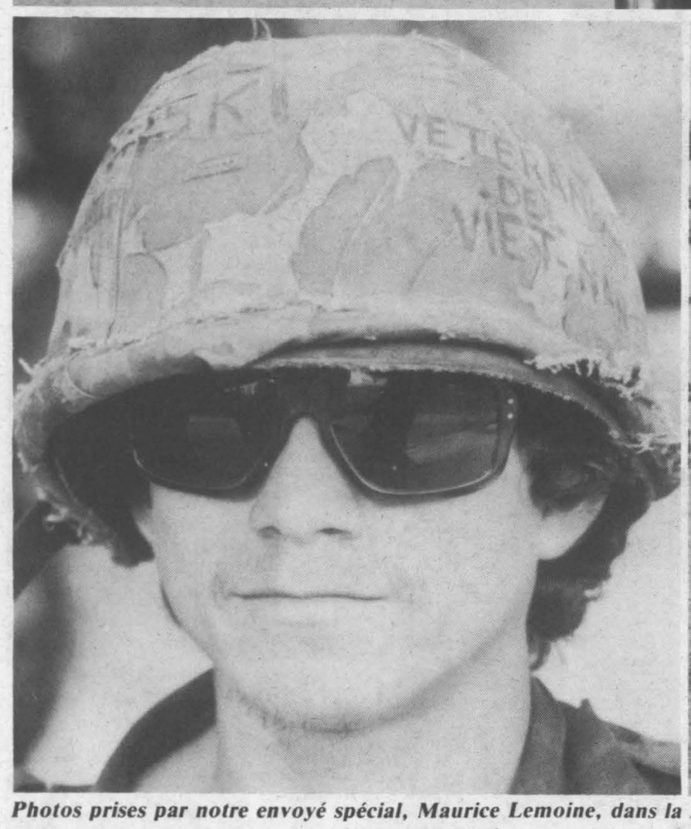



Photos prises par notre envoyé spécial, Maurice Lemoine, dans la zone des combats.

sion, la mort, vivent dans des conditions précaires et souvent dramatiques, dans le pays ou à l'étranger. D'après le centre universitaire de documentation et d'information, le chômage est tel que 76 % de la population, soit plus de trois des cinq millions d'habitants, ont manqué en 1980 du minimum de ressources pour couvrir les nécessités alimentaires de base. La dette publique atteint 1 000 millions de dollars. Près de cent usines et de multiples entreprises commerciales ont suspendu leurs activités. Les propriétaires abandonnent le pays en emportant de fortes sommes d'argent et généralement sans payer aucune indemnisation aux employés.

Depuis l'offensive générale lancée par le F.m.l.n. en janvier, la situation militaire s'est relativement stabilisée et l'état des forces en présence laisse présager, en cas de poursuite du conflit par des voies militaires, une guerre civile meurtrière et prolongée. Devant cette situation, quelques pays étrangers (Mexique, Venezuela, et quelques pays européens sociaux-démocrates) se sont proposés comme médiateurs pour une solution négociée du conflit, celle-ci n'étant plus possible à travers le simple dialogue des deux parties ou une rencontre bilatérale. Dès mars 1981, certains éléments du Front démocratique révolutionnaire laissaient entendre qu'ils pourraient engager des négociations avec les militaires non fascistes et les démocrates-chrétiens, même dans le gouvernement, à l'exception de Napoleon Duarte. Fin avril, Rafael Menjivar, dirigeant du F.m.l.n., affirmait que : « L'insurrection avait la force nécessaire pour dérouter la junte militaire, mais qu'elle n'écartait pas une possible issue politique du conflit. »

C'est de Washington, comme il se doit, que viendra la réponse. La force réelle des actuels détenteurs du pouvoir réside hors des frontières du pays. Le 4 mai, le Département d'Etat déclarait officiellement que les Etats-Unis s'opposaient à une solution politique négociée qui signifierait la relève de la junte au pouvoir et ne permettrait pas au peuple salvadorien d'élire ses propres dirigeants par une élection claire et ouverte. Dès lors, Napoleon Duarte peut surenchérir dès le lendemain en affirmant qu'il n'acceptera « ni médiations internationales ni négociations et en ajoutant que le dialogue ne pourra s'établir qu'à travers le processus électoral ». La dernière tentative en date, celle du leader social-démocrate Eduard Broadbent porteur d'un message de Willy Brandt se soldait par une fin de non-recevoir.

Accepter de négocier avec les leaders de l'insurrection reviendrait à reconnaître à ceux-ci une représentativité, ce serait implicitement renoncer à la thèse insoutenable que tentent pourtant d'accréditer Washington et la junte, d'un gouvernement démocratique, modéré et centriste, aux prises avec les extrémistes de gauche et les extrémistes de droite.

« Fortes réticences devant les élections ! »

Lors des présidentielles de 1972, l'Uno, coalition représentant les forces des classes moyennes alliées avec celles de la classe ouvrière, gagnait les élections. Le résultat déplaît à l'armée qui intervient pour installer au pouvoir le général Molina ; le président légalement élu, Napoleon Duarte, doit quitter le pays. Législatives de 1974, fraudes encore. Présidentielles de 1977, l'Uno se présente à nouveau. Fraude, état de siège, répression. Le général Carlos Humberto Romero, candidat du parti gouvernemental (Parti d'union nationale) usurpe le pouvoir. Ironie de l'Histoire, c'est Napoleon Duarte — légalement élu en 1972 et chassé par les militaires qui, après huit années d'exil au Venezuela et un retour à la tête de l'Etat octroyé par les Américains — camoufle sous le manteau de la Démocratie chrétienne et pour le compte de ses protecteurs, les exactions, le véritable génocide et l'exercice réel du pouvoir par ces mêmes militaires. Et comble de cynisme c'est ce « fantoche » qui se fait aujourd'hui le chantre du processus électoral.

L'émergence des mouvements de masse et l'actuelle insurrection sont nées précisément de l'impossibilité faite au peuple de s'exprimer par la voix légale. Les voix les moins suspectes de « gauchisme » s'élèvent pour dénoncer la supercherie. La Fédération des avocats du Salvador fait connaître son refus de collaborer à la rédaction de la loi qui régira les élections de 1982. Parce qu'il n'existe pas, actuellement, les conditions nécessaires à la tenue d'un processus électoral. Dans son homélie dominicale du 17 mai dernier, Monseigneur Rivas Damas, qui n'est pas — loin de là — le défenseur des pauvres qu'était son prédécesseur assassiné Mgr Romero, lance une critique ouverte au projet : « Nous savons que de très nombreux Salvadoriens éprouvent de fortes réticences devant les élections, car le passé démontre qu'elles sont toujours une tromperie. »

Peu importe, le conseil central des élections met au point un avant-projet de loi et s'entoure... des plus sérieuses garanties. L'un de ses membres, Rodriguez Rivas, fait la tournée des conseils ou tribunaux électoraux pour étudier la législation de nombreux pays. Il visite ainsi l'Equateur, Panama, le Costa-Rica, le Pérou, puis... le Chili, l'Uruguay et postérieurement l'Argentine où il se vante d'avoir pu étudier la loi électorale et la loi des partis politiques ! L'avant-projet de loi prévoit que les partis inscrits aux élections antérieures sont d'office reconnus — article cousu sur mesure par la Démocratie chrétienne et le parti de la droite réactionnaire P.c.n. — mais que les nouveaux partis devront présenter la signature de trois mille membres pour être reconnus. Un peu plus loin, on apprend que les registres sur lesquels seront consignés ces 3 000 signatures, avec les noms et adresses de leurs propriétaires, devront être accessibles au public afin que quiconque puisse les consulter. L'affaire serait risible si le plus abominable des drames n'était au rendez-vous. Dans un pays où 18 000 civils ont été massacrés en 19 mois par les forces de sécurité et les paramilitaires, où 8 316 personnes ont été massacrées entre janvier et mai 1981 pour motif politique, où l'archevêque de San Salvador, le recteur de l'université, les six principaux dirigeants du F.d.r. ont été exécutés, on voit mal qui pourrait prendre le risque de se désigner aussi naïvement aux

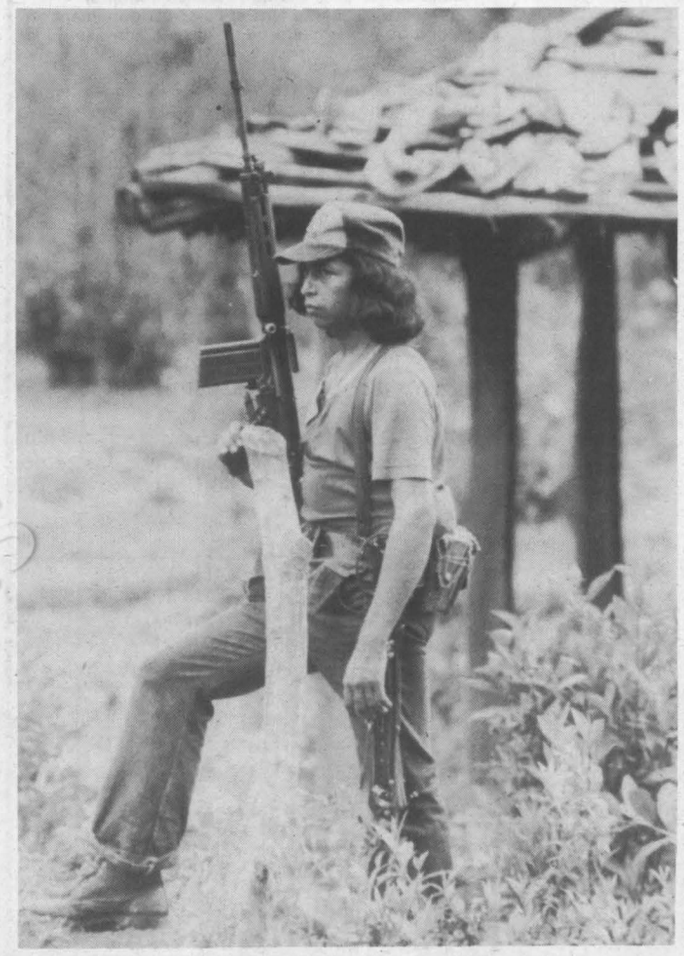

coups des tortionnaires et des bourreaux. Lorsqu'on lui pose la question, le Dr Bustamente, président du conseil central d'élections, ne se départit pas de sa tranquillité : « C'est sûr qu'il y a un risque, mais dans ce monde de violence il faut savoir en prendre. Le problème serait bien plus sérieux si l'on pouvait vous dire que les partis qui se présentent ne répondent pas à ce critère de représentativité. »

D'ailleurs, quand bien même l'opposition démocratique voudrait tenter l'aventure, les portes lui semblent de toute façon définitivement fermées. « Tous les partis politiques reconnus comme tels pourront participer aux élections, a déclaré le 29 mai dernier un des membres de la junte, mais pas le F.d.r. qui n'est pas un parti politique mais la façade démocratique de la guérilla. » Déclaration reprise le lendemain, presque mot pour mot, par Deare R. Minton, nouvel ambassadeur des Etats-Unis à San Salvador. Des élections donc, mais sans opposition. C'est-à-dire un chèque en blanc donné aux actuels tenants du pouvoir pour continuer leur politique d'extermination avec une façade démocratique renouvelée et confortée.

« For export only »

Pas de négociations, des élections qui n'en sont pas, les portes de sorties sont actuellement fermées et le peuple du Salvador pour éviter l'extermination semble n'avoir d'autre possibilité que la lutte armée. « Les 120 millions de dollars d'aide économique prévus pour le Salvador en 1982 ne sont pas suffisants », a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis pendant la réunion de la commission des relations extérieures du Sénat, le 4 mai.

Le 5 juin dernier, un millier d'hommes des forces armées se lançaient à l'assaut du volcan Chichontepec, appuyés par les forces aériennes, des unités aérotransportées, de l'artillerie et des mortiers. Certaines sources considèrent que le F.m.l.n. pourrait avoir un millier d'hommes dans cette zone montagneuse. Au milieu de cette armada, on notait la présence pour la première fois des 300 hommes de la brigade Azcatlac, unité de choc spécialement formée par les conseillers nord-américains. Complètement équipée de neuf, supérieurement armée, on l'a vue partir au combat dans des camions américains flambant neufs tout juste débarqués. Sur le pare-brise des dix véhicules une étiquette rectangulaire qu'on n'avait pas eu le temps de décoller « For export only ». ●

Petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (47 signes par ligne blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ». Tout courrier doit porter le numéro de référence de la petite annonce.

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 134. La ville des Ulis (Essonne) recrute pour la direction de son service information un attaché commercial. Conditions de recrutement statutaires, obligation d'avoir réussi le concours d'attaché pour pouvoir déposer sa candidature.

Candidature avec c.v. à adresser au plus tard le 15 sept. 1981 à monsieur le Maire des Ulis, rue du Morvan, 91940 Les Ulis.

DEMANDE D'EMPLOI

Réf. 132. J.f. 24 ans, Dut gestion du personnel, 2 ans expérience, rech. emploi de préf. dans service du personnel ou formation permanente.

Ecrire à Marie-Claude Giraud, 1 impasse Sous-les-Prés, 94110 Arcueil.

DIVERS

Réf. 133. Loue studio 4 pers. au Sauze (Alpes) juillet-août.

Ecrire à Jean Arretti, La Crémade, 13580 La Fare-les-Oliviers.

gracco

GROUPEMENT D'ACHAT

DES COLLECTIVITES

AU SERVICE DES MUNICIPALITES

140, BOULEVARD HAUSSMANN 75008 PARIS

Tél. : 562.11.15

cinéma

QUATRE-VINGT-UN

NUMÉRO DOUBLE JUILLET-AOÛT 271-272

SPECIAL JACQUES DEMY

LE FESTIVAL DE CANNES FILM PAR FILM

Dossiers-auteur : MANKIEWICZ et BERTRAND BLIER

L'AVENIR DU COURT MÉTRAGE

LE PROJET SOCIALISTE DU CINÉMA

LE CINÉMA DÉCENTRALISE

et toute l'actualité

en vente partout et 6, r. Ordener P. 18

LOGEMENT

Les années roses

Après les années noires que le mouvement H.l.m. vient de traverser, l'humeur est désormais à l'optimisme. Un seul risque : le ronronnement autosatisfait

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

de notre envoyée spéciale

VOILA le logement redevenu priorité nationale ; tout spécialement le logement social. Roger Quillot l'a affirmé avec force au congrès H.l.m. de Lyon, la semaine dernière ; du baume au cœur des deux mille représentants d'organismes présents. D'autant plus que le ministre, ancien président de la plus importante famille H.l.m., celle des offices municipaux et départementaux, a affirmé que le mouvement serait « le moteur du renouveau ».

Albert Denvers, président de l'Union nationale des H.l.m., avait auparavant espéré : « Nous avons en main les moyens techniques d'être un outil privilégié de la politique sociale de l'habitat, même en matière d'urbanisme. » L'ambiance du congrès était à la satisfaction. Après les années noires que le mouvement vient de traverser au cours desquelles il s'est heurté à une volonté politique contraire, attaqué de toutes parts, inquiet pour sa survie même, il cesse de trembler, se laisse à espérer en des lendemains chantants.

Pendant quatre jours, le congrès a ronronné, la majorité de ses organismes semblant bien prête à oublier la menace, peu attentive aux injonctions de son président : « A une haute conception de notre mission doit correspondre un comportement moral sans faille. » Depuis trois ans déjà, le mouvement, sous l'impulsion de la direction de l'Union nationale, a entrepris une évolution vers une plus grande rigueur de gestion. Mais trop d'organismes évitent encore de s'y plier, trop semblent oublier un peu vite leur statut d'organismes à but non lucratif, leur mission sociale, la volonté de participation de leurs « clients ». Roger Quillot, qui connaît bien ces faiblesses, a déjà prévenu ses auditeurs : « Ceux qui refuseraient de bouger dans un monde en mouvement, ceux qui succomberaient à l'affairisme, n'auraient pas, à nos yeux, leur place dans un mouvement actif et désintéressé. » Le ton est plus nouveau qu'il n'y paraît puisque le gouvernement précédent avait au contraire favorisé, en sous main, les sociétés anonymes H.l.m. que l'Union avait rejeté hors de son sein pour mauvaise conduite.

Le maître mot : solidarité

A cet accord sur la définition du rôle des H.l.m. correspond l'espoir avoué par Albert Denvers que le mouvement sera dorénavant consulté et écouté par des hommes qui viennent de le quitter pour prendre en main les leviers de commande du Pouvoir, comme Robert Lion, ancien délégué général de l'Union, actuel chef de cabinet du Premier ministre. Déjà se reconnaissent les convergences sur les déclarations d'intention.

Dans son discours, le premier depuis sa nomination comme ministre de l'Urbanisme et du Logement, Roger Quillot a présenté les orientations de la nouvelle politique de l'habitat. Ses maîtres-mots : solidarité, qualité, décentralisation. En rupture complète avec son prédécesseur, il a longuement expliqué son refus du libéralisme, sa méfiance à l'égard des mécanismes du marché qui « ignore le long terme dans la conception de la ville comme dans le coût d'exploitation et la valeur d'usage des logements. Le marché s'abstient de produire ce qui n'est pas lucratif : espace, équipement, logements sociaux ». Il incombe donc à l'Etat et aux collectivités publiques de rétablir les équilibres, de rappeler que le logement, l'habitat, « ne sont pas des produits de consommation comme les autres ». Solidarité, cela signifie donc lutte contre la ségrégation, qui a réservé les centres des villes aux plus riches ; cela signifie aussi la mise en place d'une politique foncière radicalement différente, fondée sur la maîtrise publique — pas nécessairement sur la propriété collective — grâce à une réforme que le nouveau ministre a la ferme intention d'entreprendre. Le congrès H.l.m. aura apporté sa contribution à la réflexion sur ce thème en proposant une refonte de la fiscalité foncière.



Roger Quillot.

Solidarité signifie encore que, tout en encourageant l'épargne immobilière, les avantages fiscaux dont bénéficient aujourd'hui les plus privilégiés soient remis en cause. Ce qui dégagerait de nouvelles ressources pour le logement social. Solidarité, enfin, dans la bouche du ministre, signifie politique de qualité, dans la localisation des logements sociaux, dans leur construction et dans leur architecture. Sur tous ces points, beaucoup reste à faire et l'époque ne favorise guère l'innovation puisque la lutte contre la hausse des coûts est absolument prioritaire pour les H.l.m. dont la clientèle n'a pas les moyens de suivre.

Les coûts ont en effet atteint des plafonds — entre 3 000 et 4 000 F le mètre carré — multipliés par trois, parfois par quatre en dix ans. L'insolvabilité des clients H.l.m. a donc provoqué une régression de la construction qui se poursuit depuis quatre ans, alors que les besoins quantitatifs sont loin d'être satisfaits.

Heureux des rapprochements sur les orientations entre le gouvernement et lui, le mouvement H.l.m. s'interroge malgré tout sur les moyens qui vont être mis en œuvre pour échapper aux risques de blocage de la construction sociale. Déjà, de nombreux organismes ne construisent plus, se contentent d'encaisser les loyers, à peine capables de lutter contre la dégradation accélérée de leur patrimoine, les ensembles les plus détériorés étant progressivement vidés de leurs habitants. Parmi les premières mesures annoncées par Roger Quillot, la suppression de la nécessité du conventionnement pour les travaux de réhabilitation et d'économie d'énergie a été très bien accueillie. Les H.l.m. se déclarent prêts à rénover 200 000 logements par an, quitte à raser les ensembles construits dans les années soixante et qu'aucun aménagement de surface ne peut rendre réellement vivables ; pour cela, ce sont les crédits qui manquent le plus. Malgré l'urgence, 60 000 logements environ seront réhabilités cette année. De même dans la construction neuve, les H.l.m. sont à l'affût de tout financement supplémentaire et espèrent beaucoup en la décentralisation qui devrait enfin permettre aux collectivités locales et aux régions de consacrer des crédits au logement.

Décentralisation... Ici aussi, le mot fait florès. Albert Denvers a saisi la balle au bond en rappelant la nécessité de politiques régionales de l'habitat, où seraient mis en place des normes et des financements différents. Il a proposé des « plans locaux pour l'habitat », négociés pour plusieurs années entre les collectivités locales et les organismes H.l.m. Roger Quillot y a en partie répondu en annonçant son désir

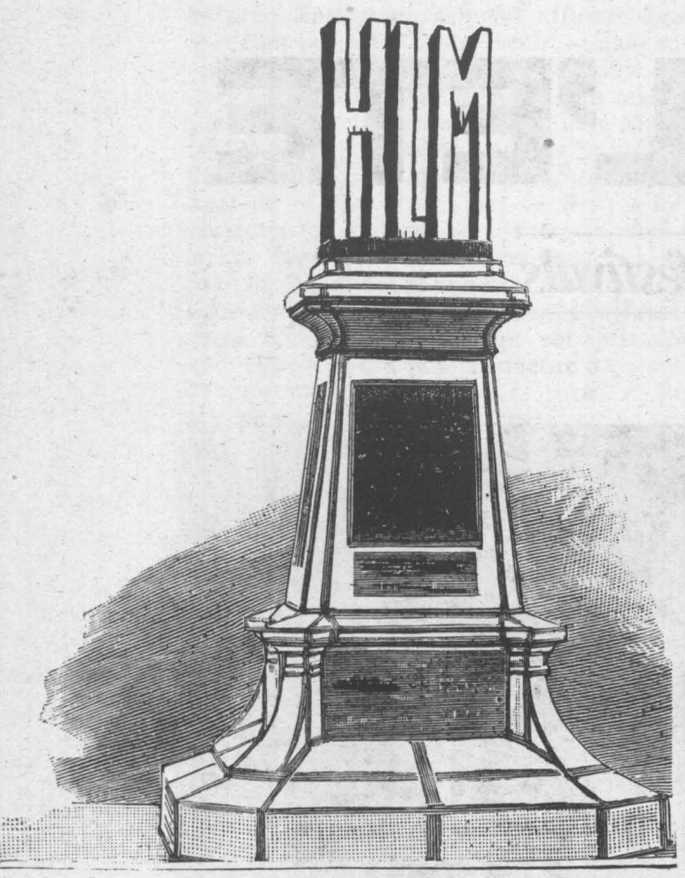

d'encourager les politiques locales, les expériences et les innovations : « Ainsi la décentralisation porterait-elle le meilleur de ses fruits : un foisonnement de politiques urbaines. »

Toute la question est de savoir comment va s'établir le nouvel équilibre entre les pouvoirs. Quel rôle y jouera l'administration départementale, peu encline à considérer les collectivités locales comme des interlocuteurs majeurs et responsables ? Quelle place y occuperont les associations d'usagers ?

Etonnamment présentes au cours de ce congrès, les associations y sont intervenues plusieurs fois pour se rappeler à la mémoire du gouvernement et des directeurs des organismes H.l.m. qui ne brillent pas toujours par leur sens de la participation. Parmi leurs revendications, outre le blocage temporaire des loyers et des charges, cette participation vient en première place. Certaines insistent sur la nécessité d'établir une gestion tripartite des organismes H.l.m. où les usagers seraient à égalité avec les collectivités locales et les pouvoirs publics. D'autres militent pour un statut de l'élu social, tenu pour l'instant de consacrer une partie de ses congrès à ses activités associatives.

Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la Famille, a exprimé, au cours de la séance d'ouverture, le souhait que les usagers soient reconnus et actifs. Le discours de Roger Quillot, à la déception des associations, n'a guère repris ce thème. Mais il a conclu : « Le pari d'une France plus belle et plus conviviale peut être gagné. » Haute ambition, à la mesure des espoirs qui réveillent aujourd'hui le pays. ●

Une lettre de Jacqueline Baudrier

La lecture de l'article publié dans « l'Unité » du 4 juillet sous le titre « Assez de brouillage... politique », me conduit à préciser, pour dissiper toute équivoque, que — contrairement à ce qui est affirmé dans cet article — je n'ai pas appelé le président de la République « dans les heures qui ont suivi le 10 mai » ni aucun autre jour et que je n'ai pas non plus téléphoné à Monsieur Bérégovoy le 15 mai ni aucun autre jour.

Je ne puis donc que m'associer à l'auteur de l'article, lorsqu'il déclare : « Français, méfiez-vous, on vous sert beaucoup de rumeurs sans fondement. » Il est lui-même victime de ces rumeurs non fondées qui circulent et je déplore qu'il ait cédé à la tentation de les reprendre sans les vérifier.

La même réflexion s'applique à un autre paragraphe de cet article où je suis mise en cause et où sont données des informations sans caractère sérieux sur la situation à Radio-France.

Je vous serais obligée d'insérer cette mise au point dans les conditions fixées par la loi du 29 juillet 1881, article 13, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

• Nous insérons bien volontiers, mais sans vouloir polémiquer inutilement avec Madame Baudrier, nous maintenons tout ce que « l'Unité » a écrit la semaine dernière.

C.E.

RESPONSABILITE MEDICALE

Un privilège exorbitant

Les médecins sont-ils au-dessus des lois ? Les affaires de Gérando, Letalleur ou Demonjean semblent l'attester. Entre le droit à l'erreur et la faute professionnelle grave, il y a une frontière que les tribunaux franchissent trop souvent

PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

LE jugement prononcé le 23 juin 1981 par le tribunal correctionnel de Nanterre à propos de l'affaire Guillaume de Gérando devenu sourd à la suite d'une erreur de diagnostic pose encore une fois la question de la responsabilité médicale : inculpé en mars 1976 de blessures par imprudence, le docteur François Toutée, cinquante-quatre ans, vient d'être relaxé et blanchi de toute responsabilité à l'égard d'une bavure lourde de conséquences.

Rappelons les faits — déjà évoqués dans ces colonnes à l'époque. Le 24 octobre 1975, le petit Guillaume âgé de trois ans et demi est pris de vomissements et d'une forte fièvre. Appelé par téléphone, le Dr Toutée refuse de se déranger, prescrit un bain d'eau froide et inscrit l'enfant à la consultation de l'après-midi. Diagnostic : une simple rougeole. C'était en fait une méningite aiguë. Cette constation est faite deux jours plus tard par le propre grand-père de l'enfant, le docteur Marc-Henry Binoche, qui fait immédiatement hospitaliser l'enfant. Il sera sauvé in extremis après huit jours de lutte contre la mort.

Rapidement, les parents demandent que l'on procède à des tests auditifs : l'enfant semble ne pas entendre. « Pas du tout, répond un médecin, il boude... » Les parents auraient-ils l'outrecuidance d'apprendre la médecine aux médecins ? Pendant quinze jours, le père de Guillaume, Marie-Pierre de Gérando revient à la charge. Enfin, les médecins acceptent de procéder aux tests : surdité à 100 %. Le temps perdu ne sera pas rattrapé. En dépit de quatorze opérations subies en un an, Guillaume reste sourd à 94 %. Son père décide alors de porter plainte. C'est le début d'un long parcours d'obstacles. La plainte déposée le 12 juin 1976 met cinq mois à être enregistrée. Le grand-père de l'enfant qui se trouve être le président départemental de l'Ordre des médecins se refuse à témoigner. « Secret médical » oblige. « C'est la solidarité de caste qui l'a emporté sur la solidarité familiale », affirme Marie-Pierre de Gérondo. Un émissaire de la corporation propose au père de l'enfant un dédommagement financier conséquent (70 millions de centimes) s'il retire sa plainte. Le juge d'instruction qui semble au début décidé à mener rudement l'affaire se met soudain à faire lanterner le dossier. En tout la procédure durera cinq ans et aura coûté une petite fortune aux parents. Pour aboutir au jugement du 23 juin.

« Prouvez le lien ! »

Le docteur Toutée n'a pas tenté de nier l'erreur (énorme) de diagnostic.Son système de défense est plus subtil : il conteste que le retard de soins dû à l'ereur de diagnostic soit de manière irréfutable à l'origine de la surdité. Toute la tartufferie juridique est contenue dans les attendus du jugement : les magistrats ont considéré comme « non établi le lien de cause à effet entre le retard de diagnostic et la surdité, élément constitutif de délit », et ils ajoutent : « Le doute, aussi minime fût-il, ne bénéficie pas à la victime, fût-elle un enfant, mais au prévenu... » Marie-Pierre de Gérando a bien sûr décidé de faire appel. A la barre, les professeurs Minkowski et Milliez sont venus appuyer les parents du petit Guillaume.

Selon eux le retard mis à apporter les soins nécessaires a « compromis de façon certaine les chances de guérir sans séquelles ». Peine perdue. « Si Guillaume était mort, s'indigne Marie-Pierre de Gérando, on n'aurait pas contesté qu'il soit mort à cause d'une erreur de diagnostic. Il est estropié à vie et on nous dit : « Prouvez le lien » ! De cette manière, on va vers une impunité totale des médecins... »

L'affaire est à tous égards exemplaire.

► Exemplaire, le comportement du corps médical : le docteur Toutée qui a commis l'erreur de diagnostic a la réputation de travailler au rendement ; une quarantaine de visites dans l'après-midi, c'est le rythme habituel, qu'il pratiquait le jour où il a reçu le petit Guillaume. A quarante visites à 100 F, cela fait 4 000 F dans l'après-midi. Mais cette médecine de fric est dangereuse : en dix minutes par patient on risque de passer à côté d'un cas grave...

Une fois l'erreur reconnue, c'est aussitôt la sacro-sainte solidarité du corps médical qui joue. Le propre grand-père de l'enfant couvre le médecin fautif... Secret professionnel oblige. Mais le secret médical sert en principe à protéger les intérêts des malades, pas à couvrir les erreurs des médecins...

► Exemplaire, l'instruction judiciaire. Cinq ans de tracasseries et de faux-fuyants pour aboutir à un jugement étrangement favorable au médecin. Tout a été fait pour dissuader les parents de persister dans leur plainte. Y compris la proposition de dédommagements financiers.

► Exemplaire, le comportement du père de Guillaume. Cet homme, comédien de son métier, a consacré toute son énergie depuis cinq ans à cette affaire. Il a rédigé des mémoires pour le juge d'instruction, battu le rappel de la prese, dénoncé haut et fort le lobby médical. Il ne se bat pas seulement pour obtenir réparation pour ce « petit Guillaume » âgé aujourd'hui de neuf ans : il veut que le cas Guillaume serve d'exemple pour éviter que se reproduisent de telles bavures dont la plupart restent impunies...

Chaque annee mille cinq cents plaintes sont déposées en France par des patients mécontents. Cinq cents instructions sont ouvertes et moins de cinquante condamnations sont prononcées. C'est une goutte d'eau par rapport aux trois cent cinquante millions d'actes médicaux effectués.

Pourtant les médecins sont inquiets : le nombre des plaintes a décuplé en dix ans. A la demande de la profession médicale, une commisson a été créée en 1976 par le ministère de la Santé et le ministère de la Justice pour étudier les possibilités de création d'un organisme juridique spécifique pour les affaires de responsabilité médicale. But : éviter aux médecins d'être jugés comme tout un chacun par des tribunaux. Actuellement il existe plusieurs possibilités de recours. En civil la procédure est plus coûteuse et les jugements n'entraînent que des réparations financières. En pénal, le médecin peut être condamné à des peines d'emprisonnement. Et surtout, les dossiers instruits parviennent à la connaissance du public via la presse... Il fallait donc à tout prix éviter ça. Et il semble bien que le corps médical y soit parvenu. La commission Mac Aleese a en effet pondu une série de recommandations. Notamment, l'institution de conciliateurs médicaux chargés de filtrer les plaintes des patients et de tenter des accords à l'amiable — ce qui signifie en clair : du fric contre le silence. Et cette recommandation est devenue un décret de gouvernement signé le 15 mai 1981, lors du dernier conseil des ministres de Giscard ! le moment était fort bien choisi : ce décret est passé pratiquement inaperçu... et a été publié au « Journal officiel » dans un temps record.

« C'est très grave, commente Pierre Clermont, journaliste à « l'Impatient » (1). En fait, ces conciliateurs médicaux vont aboutir à empêcher pratiquement l'accès des familles au pénal. D'abord parce que la procédure amiable permettra de faire traîner les choses et il y a prescription au bout de trois ans pour déposer plainte. Ensuite, parce que les juges d'instruction diront : si le conciliateur n'a pas marché, c'est que le dossier n'est pas bon. La plainte sera classée. Et les gens se laisseront tenter par une solution à l'amiable, un dédommagement financier... »

En réalité, ce décret instaure un privilège judiciaire. On pourrait aussi décider de mettre à l'abri de la loi pénale d'autres catégories professionnelles qui ont aussi des responsabilités spécifiques : pilotes de ligne, contrôleurs aériens, notaires, policiers, etc. Pourquoi pas ? L'ennui, c'est qu'en principe la loi est la même pour tous et que la sanction pénale a pour première vertu l'exemplarité. Or, l'action des « conciliateurs » ne sera pas publique : ni vu ni connu... C'est déjà le genre de justice qui est rendus par le Conseil de l'ordre des médecins. Logiquement, le Conseil de l'ordre devrait lui aussi poursuivre devant les tribunaux les médecins coupables de faute professionnelle. Mais cet organisme corporatiste préfère laver son linge sale en famille. « Certains conseils de l'Ordre départementaux ne sont pas tendres pour les médecins fautifs, affirme le Dr Junot, président du Syndicat national des médecins de groupe. Mais les sanctions ne sont jamais rendues publiques. Ni les blâmes, ni les suspensions d'exercice. Seuls les confrères qui lisent la revue de l'Ordre en sont informés. Quand un médecin est suspendu par l'Ordre quinze jours ou un mois, il part en vacances et le tour est joué. Le patient qui a déposé plainte auprès du Conseil ne sait jamais s'il y a eu une sanction ou pas... »

Définitivement handicapé

« Les gens ont peur de s'attaquer à un médecin, explique un avocat. Surtout en province. Et paradoxalement plus la faute a des conséquences graves — mort ou gros handicap — moins les familles ont le courage de se battre... » Le résultat du décret instituant les conciliateurs médicaux sera de les en dissuader encore davantage. Jacques Semler Collery, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (F.n.c.c.), a protesté contre cette mesure dans une lettre adressée au ministre de la Santé (à l'époque Edmond Hervé). Il s'y déclare « inquiet devant les conséquences d'un texte préparé dans le plus grand silence et dont le seul but est de détourner les patients ou leurs familles de l'exercice de poursuites pénales pour homocide ou blessures involontaires ».

Personne ne nie les difficultés liées à l'exercice de la profession médicale. La médecine n'est certes pas une science exacte, et heureusement pour eux les médecins ne sont pas tenus à une obligation de résultat. Ils sont en revanche astreints par la loi à une obligation de moyens. Et il y a une frontière entre le droit à l'erreur et la faute professionnelle grave. De nombreuses plaintes pour faute grave sont actuellement en cours d'instruction. L'affaire Cyrille Letalleur bat tous les records : l'instruction dure depuis dix ans ! Cyrille, 15 ans, subit des traitements de choc pour le guérir d'une tumeur au cerveau. On s'aperçoit plus tard qu'il n'avait pas de tumeur : mais les traitements l'ont rendu définitivement handicapé... A Brive, une information judiciaire a été ouverte à propos d'un scandale médical survenu à la Clinique du Parc : Geneviève Demonjean, 25 ans, venue y accoucher, a bien failli mourir. Son enfant est mort « in utero » selon les dires du médecin qui lui a enlevé l'utérus et les deux ovaires. Alerté par le personnel de la clinique (« votre femme va très mal »), le mari de Geneviève Demonjean est entré dans le bloc chirurgical : « Il n'y avait pas de chirurgien, dit-il, ma femme était allongée sur la table d'opération, son ventre était resté ouvert et deux enfants d'une dizaine d'années se trouvaient là... » Transportée d'urgence par le S.a.m.u. à l'hôpital de Limoges, grâce à l'insistance de son mari, Geneviève Demonjean a été sauvée. Elle ne pourra plus jamais avoir d'enfant. L'instruction du dossier dure depuis trois ans. Les médecins Guy Montbazet et Yves Le Blac'h sont inculpés de « non-assistance à personne en danger » et de « coups et blessures volontaires ». Comprendrait-on que de telles affaires se traitent ailleurs que devant un tribunal ? ●

(1) Mensuel de défense et d'information des consommateurs de soins médicaux, 14, Bd de Sébastopol, 75004 Paris).

L'ABECEDAIRE DE L'ETE

Des livres, des disques, des expositions, des spectacles, des festivals

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

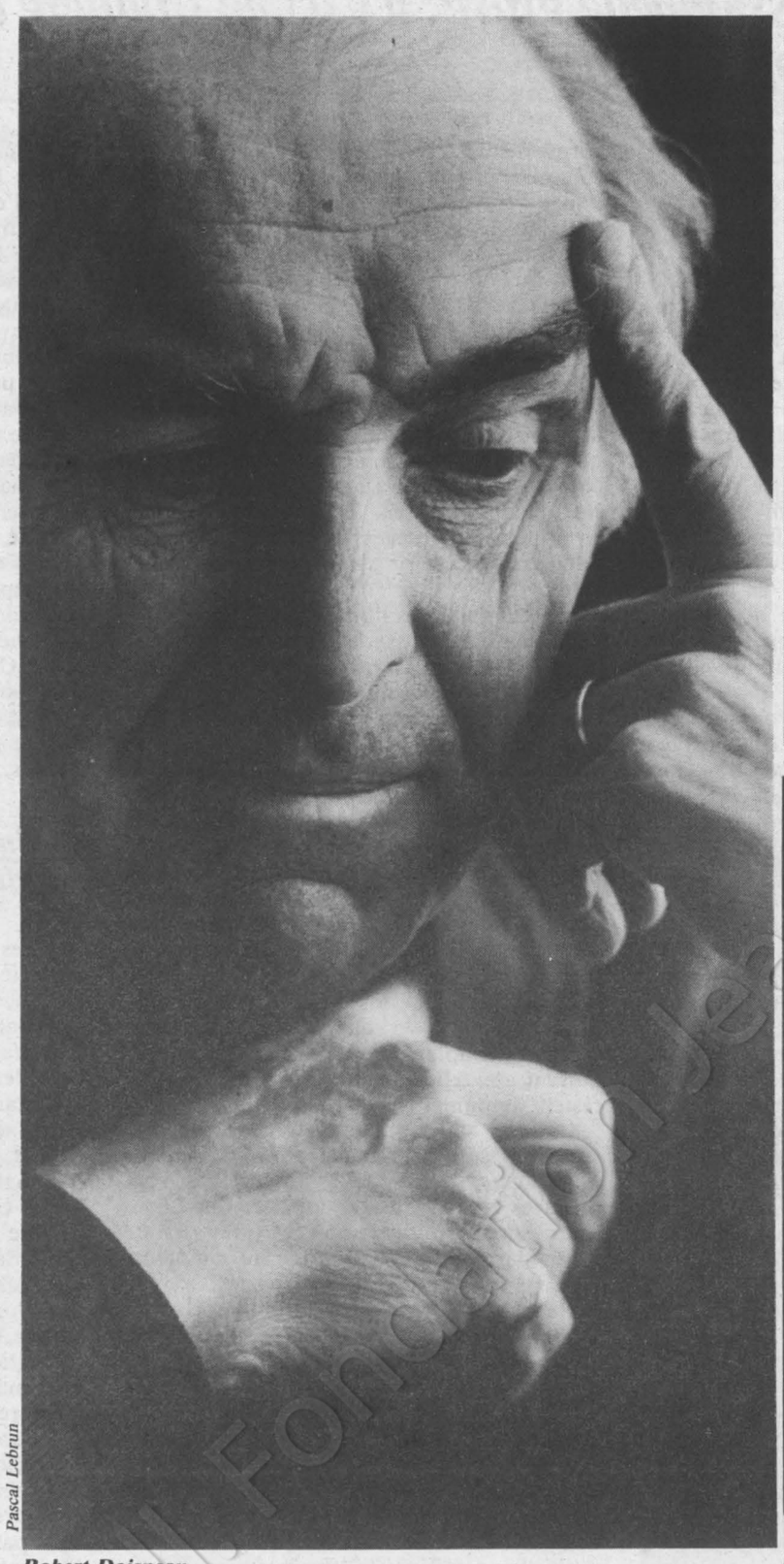

Pascal Lebrun

Robert Doisneau.



Julio Cortazar.



Bernand

Daniel Mesguisch pendant une répétition du « Roi Lear » en Avignon.

A

• ABEILLE (S) : Dans le midi de la France, c'est une tradition : quand une ou des ruches changent de propriétaire, le nouvel arrivant s'en va à mains nues et à voix claire annoncer lui-même la nouvelle à ses « travailleuses » et à sa « reine » : « Abeilles, vous avez changé de maître. » Antoine Audouard, jeune romancier de vingt-cinq ans, a repris la formule à son compte pour en faire le titre de son dernier livre : « Abeilles, vous avez changé de maître » (Gallimard). Un roman initiatique, poétique et tendre qui raconte avec émotion le passage de l'enfance à l'adolescence chez quelques gamins provençaux. Qui dit à la fois l'apprentissage de la vie et la découverte de la mort. Soleil et jouvence garantis.

• AJACCIO : Festival international des Milelli, du 20 juillet au 5 août. « Les Noces de Figaro », Gabriel Tacchino, l'Orchestre philharmonique de Nice, l'ensemble Ars Antiqua.

• ALBI : Festival de musique, du 17 juillet au 6 août. L'orchestre du Capitole de Toulouse, le Chœur Madrigal de Sofia, Jean-Pierre Wallez, l'Ensemble orchestral de Paris, Narcisso Yepes, l'Ensemble polyphonique de France, Jean Wiener. Renseignements : (63) 54.00.20.

• ALLEMAGNE : Qui, d'Heinrich Böll ou de Gunter Grass, est le plus grand écrivain allemand contemporain ? La postérité en décidera. Pour l'immédiat, Grass est assurément le plus prolifique. Même si sa dernière livraison, « Une rencontre en Westphalie » (Le Seuil), est un ouvrage plutôt mince. Un livre utile en tout cas, où Grass règle leur compte aussi bien aux « intellectuels en chaise longue » qu'aux tâcherons de réalisme. Une charge furieuse et malicieuse.

• ANTIBES - JUAN-LES-PINS : Festival international de jazz, du 18 au 26 juillet. Avec Sarah Vaughan, George Benson, Martial Solal Big Band, Chick Corea, Mc Coy Tyner, Cecil Taylor, All Jarreau, Ella Fitzgerald, etc. Renseignements : (93) 33.95.54.

• AQUARELLE (S) : Raoul Dufy avoua un jour son ambition : « Ce que je voudrais, c'est tordre le cou à la peinture. » Il n'en exécuta pourtant pas moins de dix-huit cents toiles au cours de sa vie. Mais, parallèlement, il signa près de deux mille aquarelles ; et c'est là qu'il gagna son pari. « Quitte, explique-t-il, à recommencer cinq fois une aquarelle pour qu'elle ait l'air improvisé. » Quelques dizaines des plus belles aquarelles de Dufy sont exposées à Paris, à la Galerie Louis Carré (10 avenue de Messine), jusqu'au 31 juillet.

• ARGENTINE : Borges est, sans nul doute, le plus connu des littérateurs argentins. Dans l'ordre de la célébrité, Julio Cortazar arrive juste derrière Borges : pendant trente ans, il fut, à Paris, le symbole de l'exil sud-américain. Il vient de retrouver une patrie : mercredi dernier, 1er juillet 1981, Jack Lang a annoncé qu'il devenait, en même temps que le Tchèque Milan Kundera, citoyen français. Une naturalisation que l'Etat-Giscard lui avait refusé par deux fois. Pour mieux faire connaissance avec ce « nouveau Français », son dernier ouvrage : « le Tour du jour en quatre-vingts mondes » (Gallimard).

• ARLES : Rencontres internationales de la photographie, jusqu'au 3 août. Treize expositions, cinq soirées au Théâtre antique, dix conférences, quarante-deux stages. Renseignements : (90) 96.47.00.

• ARTAUD (ANTONIN) : On croyait tout connaître de l'auteur du « Théâtre de la cruauté ». Erreur ! Avec la publication des tomes XV et XVI des Cahiers de Rodez (Gallimard), Paule Thévenin nous livre des écrits inédits. Ce n'est qu'un début : six volumes d'œuvres posthumes et inconnues nous sont promises pour les années à venir.

• AVIGNON : Festival, du 7 juillet au 2 août. Du théâtre, de la musique, de la danse, de la chanson, du cinéma, sous oublier le festival « off » : un monstre ! Un monstre qui devient international avec la participation d'Allemands, d'Anglais, d'Américains et de Géorgiens. Une vedette incontestable : le jeune metteur en scène Daniel Mesguisch qui ne présente pas moins de trois spectacles ; « le Roi Lear » de Shakespeare au Palais des papes, « Gaston Portail contre Raoul Casborgnac » au Palais-Vieux et « Répertoire 5 » à la Salle Benoît XII. Un outsider : Jean Gillibert, qui monte « Médée » d'Euripide au Palais des papes et présente « l'Ane » de Victor Hugo dans un autre lieu. A ne pas manquer non plus : « le Cercle de craie caucasien » de Brecht joué par le Théâtre Roustaveli de Géorgie ; « Andromaque » de Racine par l'Américain Stuart Seide ; « Woyzeck » de Buchner par une troupe allemande de Bochum ; « Un chapeau de paille d'Italie » de Labiche par Denis Guenoun ; « Un conseil de classe très ordinaire » par le Théâtre de l'Aquarium ; « Titus Andronicus » de Shakespeare par Bruno Boeglin ; « Huit travaux d'acteurs » par la Comédie des Alpes sous la direction de Georges Lavaudant et Gabriel Monnet. Renseignement : (90) 82.67.08.

B

• BALLADE : Quand un photographe rencontre un musicien, que peut-il se passer ? Ordinairement, on y gagne un simple portrait. Mais, quand le photographe s'appelle Robert Doisneau et le musicien Maurice Baquet, on y gagne un livre de gags et de photomontages, un conte en images désopilantes : « Ballade pour violoncelle et chambre noire » (Editions Herscher).

• BELLAC : Festival national « Giraudoux en Limousin », du 4 au 30 juillet. Une exposition, un récital d'orgue, un ballet et, bien sûr, une pièce de Giraudoux : « Et jusqu'à Béthanie ». Renseignements : (55) 68.12.79.

• BESANÇON : Festival international de musique, du 3 au 20 septembre. L'Orchestre de Paris dirigé par Daniel Barenboïm, l'Orchestre Nordeutscher Rundfunk de Hambourg, le Ballet national hongrois, l'Orchestre Franz Liszt de Budapest, I Solisti Veneti, Camerata de Boston, Musica Antiqua de Cologne, Beaux Arts Trio de New York, Jessye Norman. Renseignements : (81) 80.73.26.

• BÊTE (DU GEVAUDAN) : Le plus fameux fait divers du XVIIIe siècle. Entre 1764 et 1767, dans le Gévaudan, une « bête » a dévoré plus de cent personnes, dont quatre-vingt-dix femmes... Le Théâtre de la Rampe, de Montpellier, en a fait un spectacle : « La Bête en Gévaudan ». Il est joué à Labouresse le 14 juillet, Ispagnac le 18, Vallée-Française le 19, Villefort le 20, Saint-Chély le 23, Mas-Deval le 26, Florac le 28, Marsillargues le 30, Genolhac le 2 août, Meyrueis le 5, Grandrieu le 9, Saint-Alban le 11, Langogne le 14, Pézenas le 17, Marvejols le 20.

• BIOGRAPHIE (S) : Après la mode éphémère des livres au magnétophone, nous voici revenus à un genre plus classique : la biographie. Genre à nouveau estimé puisqu'on vient même de décerner une « bourse Goncourt de la biographie » à Hubert Juin pour son « Victor Hugo, 1802-1843 » (Flammarion). Fait notable : si l'on excepte les cas de Marie Curie et de Mendès-France, les biographies parues dans l'année sont toutes consacrées à des gens de lettres : « Gérard de Nerval » par Pierre Gascar (Gallimar), « Verlaine » par Pierre Petitfils (Julliard), « Sophie de Ségur, l'inoubliable comtesse » par Marie-Louise Audiberti (Stock), « Charles Péguy » par Henri Guillemin (Le Seuil), « Hölderlin » par Peter Hartling (Le Seuil).

• BLONDIN (ANTOINE) : Un auteur pour l'été. L'ensemble d'une œuvre à relire : celle d'Antoine Blondin, qui vient de lui valoir le prix Kléber Haedens. Des titres : « l'Europe buissonnière », « les Enfants du Bon Dieu », « Monsieur Jadis », « les Quat'saisons » et « Un singe en hiver ». Ils sont publiés aux éditions de la Table Ronde et en Livre de Poche.

• BŒUFS (SUR LE TOIT) : Le 10 janvier 1922 s'ouvre rue Boissy-d'Anglas, « le Bœuf sur le toit ». C'est encore le temps de Dada. C'est déjà le temps du jazz,

Jean-Jacques Fonds Photographique

du charleston, de Mary Pickfort, de Georges Carpentier et de Charlot. Le nouveau bar a emprunté son nom à un spectacle joué par les Fratellini, monté par Jean Cocteau, mis en musique par Georges Auric, Erik Satie et Francis Poulenc, décoré par Raoul Dufy. Au « Bœuf » vont se bousculer, autour du piano de Jean Wiener, Raymond Radiguet, Pierre Reverdy, le Groupe des Six, Julien Green, André Breton, Aragon, René Crevel, René Clair, François Mauriac, Blaise Cendrars, Pablo Picasso, Maurice Ravel, Diaghilev, André Gide, etc. Bref, la fine fleur de la création artistique des années vingt. Ce foisonnement a laissé des traces dans la mémoire collective : elles sont rassemblées, à l'occasion de l'exposition « Au temps du Bœuf sur le toit », à la Galerie Artcurial, à Paris (9, avenue Matignon, 8e), jusqu'au 31 juillet.

• BOULEVARD (LE GRAND) : Pour ceux qui restent à Paris pendant la période estivale, une bonne nouvelle : l'ouverture du « Grand Boulevard », à deux pas du Musée Grévin (16 passage Jouffroy). Un lieu où le traditionnel dîner-spectacle semble avoir été revu et corrigé par les Marx Brothers. Au menu, après le dessert : la troupe du Comic System, le rocker Victor Leed, un imitateur de Jerry Lewis, le nain Pieral et le géant Jean Charles. Folie assurée !

• BOURREAU : Gary Gilmore ? Il s'agit de ce jeune criminel américain de trente ans qui, en 1976, après treize ans de prison, exigea et obtint que soit exécutée la sentence de mort prononcée contre lui. Norman Mailer, l'auteur de « les Nus et les morts », s'est penché sur ce cas. Après enquête, il a d'abord jeté sur le papier un manuscrit de douze mille feuillets. Finalement, il n'en reste plus qu'un roman de neuf cent pages : « le Chant du bourreau » (Robert Laffont). A coup sûr, le plus gros livre de l'année. Peut-être, plus simplement, « le » livre de l'année.

• BRESIL : Contre putschs et dictatures, contre les militaires et la misère, un homme dresse son œuvre depuis des décennies : Jorge Amado. Il se fait témoin et mémoire du peuple brésilien. Avec « les Chemins de la faim » (Temps actuels), écrits en 1946 mais publiés en France seulement en 1981, son art est celui de l'épopée : on y suit la tragique « transhumance » d'une horde de paysans, chassés de leurs terres par un riche propriétaire, qui tentent de rejoindre Sao Paulo en traversant le désert du Sertao.

• BRETON (ANDRE) : Tout le monde parle de Breton « pape du surréalisme ». Quelques milliers de personnes lisent fidèlement ses recueils de poèmes et son ouvrage « le Surréalisme et la peinture ». Mais les spectacles qui lui sont consacrés sont rarissimes. Une occasion à ne pas manquer, donc : « Prévert Jacques/Breton André » par le Théâtre Populaire de Bretagne, donné à Paris, au Centre d'Arts Celtique (4, rue Constance, 18e), jusqu'au 31 juillet.

C

• CAHIER (S) : « Les Cahiers du cinéma » viennent de fêter leurs trente ans d'existence. Ils ont sorti à cette occasion deux numéros spéciaux (en mai et juin 1981) consacrés à la « Situation du cinéma français ». Ils ont également publié un numéro hors série intitulé « Pasolini cinéaste ».

• CARNET (S) : Pendant cinquante ans, de 1914 à 1964, Le Corbusier ne cessa de prendre des notes, de faire des projets en dessinant. Il a ainsi rempli soixante-treize carnets, couvert près de quatre mille pages. Inédit jusqu'à présent, ce journal d'une vie et d'une œuvre va paraître en quatre volumes sous le titre : « Carnets » (Editions Herscher/Dessain et Tolra). Le premier tome est déjà en vente.

• CARCASSONNE : Festival de théâtre, musique et danse, du 15 au 30 juillet. Le Grand Magic Circus, le Théâtre de l'Aquarium, le Théâtre du Campagnol, l'Ensemble instrumental de Grenoble, l'Orchestre national de Strasbourg, l'Orchestre du Capitole de Toulouse, le Ballet National de Cuba, l'American Ballet de New York, les Marionnettes de Changaï, James Brown, Claude Nougaro. Renseignements : (68) 25.33.13.

• CASTRES : Rencontres internationales de la guitare, du 12 au 26 juillet. Séminaire international, récitals et concerts avec, notamment, Jimmy Gourley. Renseignements : (63) 59.31.10.

• CHAILLOT : Donc, depuis le 1er juillet, Antoine Vitez est installé sur la colline de Chaillot. Là où le T.n.p. entra dans la légende. Nouveau directeur du Théâtre national de Chaillot, Vitez a beaucoup de projets. Que va-t-il faire au Trocadéro à partir du 12 novembre 1981, date officielle de la prochaine saison du T.n.c. ? Il a choisi de le révéler en Avignon le 18 juillet prochain. Au moins, personne ne pourra dire que Vitez n'a pas le sens... de la décentralisation !

• CHATEAUNEUF-DU-PAPE : Nuits musicales, du 26 juillet au 2 août. Cinq concerts donnés par l'orchestre Pro-Arte de Munich. Renseignements : (90) 39.71.08.

• CHILI : Le Chili est présent en Avignon. Avec une création du Théâtre de la Résistance-Chili. Il présente une trilogie du Colombien Enrique Buenaventura, « les Livrets de l'enfer », à la Bourse du travail, jusqu'au 19 juillet. Le Chili est présent partout, chez qui le veut, avec les deux volumes de l'ouvrage de Bernard Bessière : « la Nouvelle Chanson chilienne en exil » (Editions d'Aujourd'hui).

• CHINOIS : Quand on a passé les dix premières années de sa vie en Chine, même si l'on est Français de père et de mère, n'est-on pas d'abord Chinois ? C'est ce petit Chinois-là, ce Lulu qui n'est pas encore Lucien Bodard, qui débarque un beau jour à Paris. Seul avec sa mère. Puis, seul loin de sa mère : dans une pension. Etrange et brutal apprentissage de l'Occident, de la solitude et de l'amour déçu, sur fond de Paris salonard. Bodard raconte tout cela dans « Anne-Marie » (Grasset). Son écriture épique et flamboyante, son lyrisme naturel et excessif sont soudain un peu à l'étroit dans cet univers hexagonal...

• CIMAISES : Beaucoup d'expositions à travers l'Hexagone. Comme chaque été. Les plus marquantes : Miro à Albi, jusqu'en septembre ; « l'Image et les nouvelles images », de Lascaux au vidéo-art, aux Salines Royales d'Arc-et-Senans, jusqu'au 15 septembre ; « Cinquante ans de gravure chinoise, 1930-1980 » au Musée des Beaux-Arts d'Angers, jusqu'au 30 août ; « le Cinéma d'animation » au Château-Musée d'Annecy, jusqu'en septembre ; « Société et croyances au temps des Pharaons » au Château de Boulogne-sur-Mer, jusqu'au 18 octobre ; « Un bestiaire pour Georges Bataille » à l'Eglise Saint-Loup de Billom, jusqu'au 15 septembre ; « Rétrospective André Masson » au Musée d'Art moderne de Céret, jusqu'au 15 septembre ; Alechinsky au Musée municipal de Coutances, du 15 juillet au 15 août ; Vieira da Silva aux Ecuries de l'Abbaye de Cluny, tout l'été ; « Estampes de Titus-Carmel » au Musée municipal de la Charité-sur-Loire, jusqu'au 31 août ; « Dessins et graffiti de la Vallée de l'Oise, du Moyen-Age au XIXe siècle », au Musée Vivenel de Compiègne, jusqu'au 28 septembre ; « Première biennale nationale de la céramique contemporaine » au Couvent des Cordeliers de Châteauroux, jusqu'au 31 août ; « Affiches d'Hervé Morvan » au Château-Musée de Dieppe, jusqu'au 28 septembre ; « Aujourd'hui le Moyen-Age » à l'Abbaye de Senanque, jusqu'au 30 septembre ; « l'Histore à travers la toile imprimée » au Château de Montebello de Jouy-en-Josas, jusqu'au 28 juillet ; « Gravures de Max Ernst » au Musée de Tessé du Mans, jusqu'au 30 septembre ; Alberto Magnelli au Musée des Beaux Arts de Rennes, jusqu'au 31 août ; Alberto Giacometti au Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne, jusqu'au 28 septembre ; « Dessins de la Matisse » au Musée des Beaux-Arts de Tours, jusqu'au 31 juillet ; « Guillaume Apollinaire journaliste » au Musée des Beaux-Arts de Nîmes, jusqu'au 26 juillet ; « les Bâtisseurs de cathédrales » à la Maison de la culture de Reims, jusqu'au 30 septembre.


Sygma

Catherine Deneuve.



Alberto Giacometti.

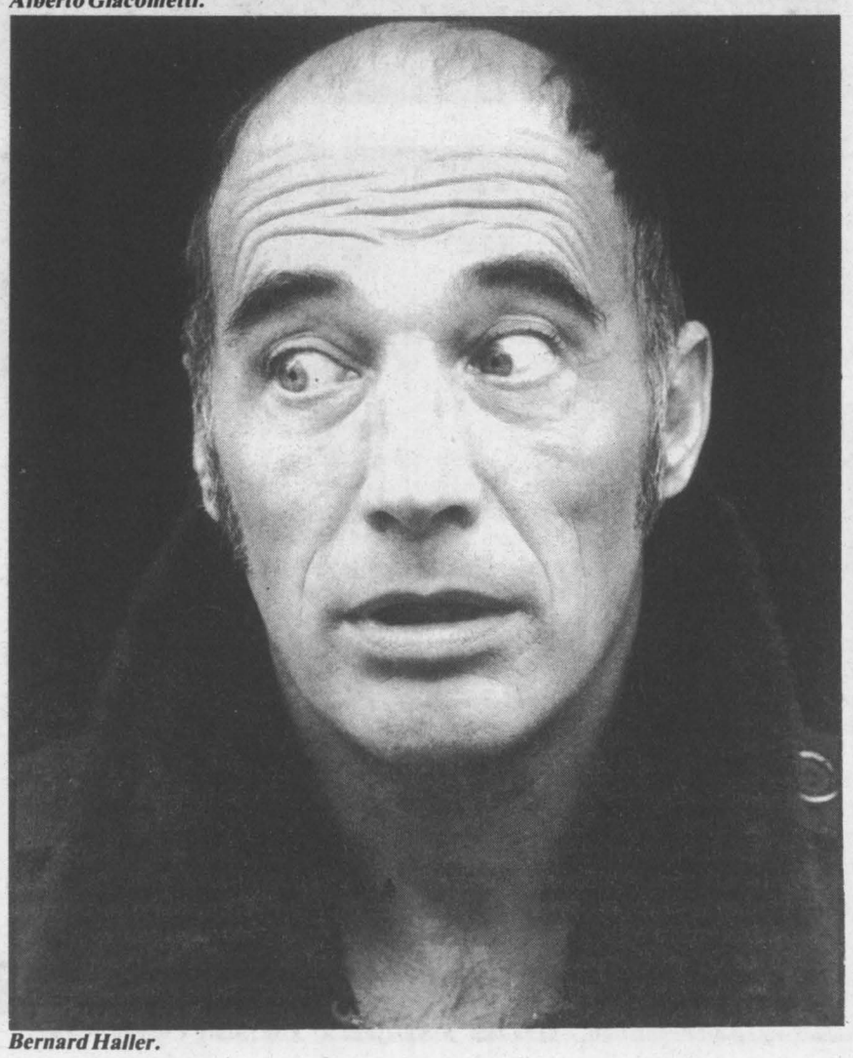

Bernard Haller.

• CINEMA : Peu de salles obscures sur les plages et sur les montagnes. Alors, pour les « intoxiqués » du grand écran, une solution de rechange : les bouquins consacrés du septième art. Au choix, parmi les derniers parus : « Hollywood, les pionniers » (Calmann-Lévy), « le Cinéma américain » par Raymond Bellour et Patrick Brion (Flammarion), « la France de Pétain et son cinéma » par Jacques Siclier (Editions Veyrier), « le Cinéma policier français » par François Guérif, « Borowczyk, cinéaste onirique » (Albatros), « Dustin Hoffman » par Gilles Dagneau (Pac), « Tous en scène » de Vicente Minelli (Lattès) et « Gloria Swanson par elle-même » (Stock).

• CIRES : Certains collectionnent les vieilles. D'autrs emportent les nouvelles en vacances pour les écouter tranquillement ; c'est d'autant plus facile que l'on peut désormais choisir des cassettes plutôt que des disques. Quelques cires récentes, donc, à mettre dans vos valises : Pierre Perret : « C'est l'printemps » (Adèle AD 39532, distribution Phonogram) ; Barbara : « Seule » (Philips 6313 134) ; Charles Trénet : « Vrai, vrai, vrai » (C.B.S. 85 & 38) ; Serge Reggiani : « l'Armée du brouillard » (Polydor 2393 283) ; Gilles Servat : « Hommage à René-Guy Cadou » (Kalondour 6313 146, distribution Phonogram) ; François Béranger : « Article sans suite » (l'Escargot E.S.C. 413, distribution R.C.A.) ; Renaud : « le P'tit Bal du samedi soir » (Polydor 2393 286) ; Charlélie Couture : « Pochette surprise » (Island 6313 145, distribution Phonogram) ; Gérard Pierron : « la Chanson du repêché dans la rivière de Loire » (Le chant du Monde L.D.A. 74 748) ; Teresa Rebull : « Orameta (hirondelle) » (Spalax 86 820, distribution S.F.P.P.) ; Cuarteto Cedron : « Chansons d'un pays quelconque » (Polydor 2393 290) ; Milva : « Moi, je n'ai pas peur » (R.C.A. P.L. 37 503) ; Plume Latraverse : « French tour 80 » (S.F.P.P 8 8534) ; Nanette Workman : « Chaude » (R.C.A. P.L. 37 466).

• CIRQUE : Au musée de l'Affiche, à Paris (18, rue du Paradis, 10e), une histoire du « Cirque français » en images, jusqu'en novembre 1981. Des lithographies du XVIIIe siècle aux modernes publicités d'Amar et de Pinder.

• CLIOUSCLAT : Jazz dans la Drôme, les 14, 15 et 16 août. Avec : Bolcato-Sclavis, le Quator de Saxophones, Jean-Pierre Drouet, le Trio Humair, Harvie Swartz, André Jaume, Michel Portal, Patrick Auzier, Bernard Lubat. Renseignements : (75) 61.61.97.

• COMMINGES : Festival, du 18 juillet au 22 août. L'Orchestre du Capitole de Toulouse, l'Orchestre national de Chambre de Tou-

(suite page 14)

L'ABECEDAIRE DE L'ETE

(suite de la page 13)

louse, Mady Mesplé, le quatuor Via Nova, Stavislav Richter. Renseignements : (61) 88.32.00.

• COMMISSAIRE : S'écrit aussi au féminin. Après le commissaire Maigret de Georges Simenon, voici « Commissaire Nicole Bouton » de et par Dominique Lavanant. Un « one woman show » prévu à l'Espace Gaité, à Paris (35, rue de la Gaité, 14e), jusqu'à fin juillet. Du Brétécher sur les planches.

• COMMUNE (S) : Présentation à Beaubourg, au premier sous-sol, de l'exposition « les Communes affichent », jusqu'au 31 août. Question de communication : comment cent cinquante municipalités françaises, ces dix dernières années, se sont adressées aux citoyens... à travers les affiches.

• COMPIEGNE : Depuis le 8 juillet, dix salles rénovées sont ouvertes au Musée national du Château de Compiègne. Notamment dans ce qui fut l'appartement de l'impératrice Marie-Louise. Si vous passez par là et si vous aimez les châteaux et l'Empire...

• CONTES : Une nouvelle exposition de l'Atelier d'A à Caen, dans les foyers du Théâtre municipal : « Contes et légendes en pays normand », jusqu'en octobre.

• CÔTE BASQUE : « Grande semaine », durant en fait du 25 août au 10 septembre. A Bayonne, Biarritz, Ciboure, Saint-Pée-sur-Nivelle et Saint-Jean-de-Luz. Au programme : l'Orchestre national d'Espagne, le Beaux-Arts Trio de New York, l'Orchestre de chambre d'Aquitaine, l'Orchestre Franz Liszt de Budapest, le nouveau Quatuor de Budapest, le flûtiste James Galwey. Renseignements : (59) 24.52.50.

• COURTELINE (GEORGES) : Dans le cadre du Festival estival de Paris, le Théâtre Daniel Sorano de Vincennes propose vingt et une pèces de Courteline, montées par la Compagnie de l'Accord, du 15 au 31 juillet et du 1er au 13 septembre.

• CURIE (MARIE) : Comment résumer le beau livre que Françoise Giroud a consacré à Marie Curie : « Une femme honorable » (Fayard) ? Peut-être en s'en tenant aux six têtes de chapitres : l'Humiliation, le Génie, la Gloire, le Scandale, l'Entracte, la Statue. Ainsi, l'essentiel est dit : une étrangère, pauvre et sans religion, devint une sommité scientifique française ; elle supporta mal cette célébrité, surtout quand elle retrouva sa vie privée à la « une » des journaux. Une leçon de courage, de résistance et de tolérance.

D

• DANSE : Sept festivals consacrent tout ou grande partie de leur programme à la danse : Aix-en-Provence, du 17 au 28 juillet ; Arles, du 17 juillet au 8 août ; Avignon, du 7 juillet au 2 août ; Carpentras, du 17 juillet au 9 août ; Châteauvallon, du 15 juillet au 14 août ; Montpellier, jusqu'au 19 juillet ; Venise, jusqu'au 22 juillet. Des rendez-vous passionnants avec Karole Armitage à Châteauvallon, le 30 juillet ; Pina Bausch en Avignon, du 15 au 26 juillet ; Dominique Bagouet à Carpentras, du 20 au 22 juillet ; Régine Chopinot, en Arles le 24 juillet ; Laura Dean en Avignon, du 28 juillet au 1er août ; Reinhild Hoffmann à Chateauvallon, les 16 et 17 juillet ; Murray Louis en Arles, du 4 au 8 août ; et Sankaï Juku en Avignon, du 16 au 22 juillet.

• DENEUVE (CATHERINE) : Elle est la Une du numéro de juillet-août de « Cinéma quatre-vingt-un », en compagnie de Jacques Demy à qui elle rend hommage. Elle sera à nouveau au sommaire de cette revue, pour une longue interview, en septembre prochain. Elle vient de sortir un album où elle a enregistré onze chansons de Serge Gainsbourg : « Souviens-toi de m'oublier » (Phonogram 6313 172). Depuis « les Parapluies de Cherbourg », Deneuve a fait du chemin !

• DIABLE : Un homme s'interroge : « Où sont les fleurs de ma jeunesse, les lys, le rosier, le Front populaire, les pâques foraines, mon pépé, tata Mâcon, ma marraine, Dreyfus, Hitler ? Où sont les rires, les larmes que j'ai versées ? » Un homme remonte à son enfance, aux bouffées d'air républicain, aux premiers gros mots entendus et prononcés. Un homme qui écrit comme Rabelais et Queneau réunis. Il reste l'auteur de « Parler croquant ». Mais, par le biais de cette esquisse d'autobiographie, il devient l'auteur du « Diable sans porte » (Le Seuil). Son nom : Claude Duneton.

E

• EXIL : Tous les romans de Nabokov sont traduits de l'américain. On finirait par oublier qu'il fut un jeune émigré russe réfugié à Berlin. C'est là qu'à vingt-cinq ans il écrivit son premier roman : « Machenka » (Fayard), qui vient enfin de paraître en France. Ce livre porte le sceau de l'exil : toute l'action se déroule dans une pauvre pension de famille berlinoise où ont échoué, après Octobre 1917, quelques épaves de la vieille Russie. Dans cette foire aux déracinés, aux fantômes, seul Ganine essaie d'échapper aux poubelles de l'Histoire en rameutant du fond de sa mémoire son amour de jeunesse : Machenka. « Machenka » ou le paradis perdu.

F

• FEMME (S) : Régine Deforge a sans doute voulu mettre le livre d'Annie Leclerc, « Paroles de femme », au pluriel. Remontant les siècles sans oublier le sien, elle a rassemblé « les Cent plus beaux cris de femmes » (Editions du Cherche-Midi). D'Agrippine à Claire Brétécher, elle accumule les citations, les mots de femmes. Un inventaire personnel tout à fait écclectique où se côtoient Sainte-Thérèse d'Avila et Edith Piaf, Louise Michèle et Anne Philippe, Louise Labé et Hélène Cixous, Annie Le Brun et Adèle Blanc-sec, Madame du Barry et Françoise Xénakis. Une anthologie unique en son genre.

• FORCALQUIER : Festival de Haute-Provence, du 2 au 13 août. Avec l'Orchestre de chambre de Rouen et de jeunes interprètes. Renseignements : (92) 75.10.02.

G

• GALETTE (S) : voir cires.

• GARLONN : Peintre breton, femme de Bretagne, Garlonn se refuse à vivre dans la solitude son aventure artistique. Depuis quelques années, chaque été, à l'Atelier de Kertalg, à Moelan-sur-Mer (Finistère Sud), elle entoure l'exposition de ses propres peintures de plusieurs autres manifestations. Peintre-animatrice, elle propose son mini-festival. Cette année, Garlonn expose sa « Cour du Graal » jusqu'au 7 septembre. Et elle propose : un concert de Morgann le 24 juillet ; une veillée de Contes et légendes du Graal le 31 juillet ; le Grand oracle celtique le 14 août.

• GAUCHE : Il y a quelques mois, Yvan Dautin écrivit un beau texte sur les travailleurs émigrés : « Travail au noir/Travail au gris (...)/Les malheurs de ton pays/On s'en fout par ici ». Alain le Douarien fit la musique. Ainsi naquit la chanson « Le jour se lève du pied gauche ». Elle a donné son titre général au nouvel album de Dautin (AZ 2 365). Mais, vu ce qui s'est passé entre-temps, le titre a légèrement dérapé : ce n'est pas si mal, depuis le 10 mai 1981, de voir le jour se lever du pied gauche !

• GENS : A Sainte-Marie-du-Mont, petit village du Cotentin, vit depuis 1961 un certain Jacques Peyrols. Il est plus connu sous son nom d'écrivain : Gilles Perrault, auteur, entre autres, du « Pull-over rouge », sur l'affaire Ranucci. Son dernier livre, il l'a vécu, il le vit tous les jours : l'existence quotidienne à Sainte-Marie-du-Mont. Il en a fait une chronique : « les Gens d'ici » (Ramsay)... Sans oublier les rappels de l'Histoire : en juin 1944 Sainte-Marie-du-Mont fut une des cinq plages du Débarquement et fut baptisée Utah Beach. Avant, il y avait eu les Vikings.

• GRECE : Il y a deux façons de connaître la Grèce : en se penchant sur son passé, en vivant son présent. La première, passionnante mais sans risque, est celle de Jacques Lacarrière dans « Cheminant avec Hérodote » (Seghers) — un reportage historique. La seconde, brûlante et dangereuse, est celle d'Oriana Fallaci dans « Un homme » (Grasset) — un roman d'amour. L'homme en question, c'est Alecos Panagoulis : en 1968, il tenta d'assassiner le colonel-dictateur Georges Papadopoulos, échoua, se fit prendre, fut torturé condamné à mort, s'évada, fut repris, enfermé quatre ans, fut libéré, posa à nouveau des bombes et s'enfuit en Italie ; finalement, après la chute des colonels, il se retrouva député centriste et mourut en 1976 dans un curieux accident de voiture. Oriana Fallaci a aimé cet homme, a partagé les dernières années de sa vie. Elle en parle avec la passion qui la consume encore. Elle connaît un Grec, mais connaît-elle la Grèce ?

• GUERILLEROS : On parle de V.S. Naipaul pour le prochain Nobel de littérature. En France, il est pratiquement inconnu. Né aux Antilles d'un grand-père Indhou, il est diplômé d'Oxford et couvert de prix littéraires britanniques. Ironique, libre, il s'en prend dans ces livres à tous les anciens colonisés du tiers monde qui se comportent comme les colons d'hier. Avec « Guérilleros » (Albin-Michel), il nous entraîne dans l'univers étouffant et pourrissant des Caraïbes où une révolte du peuple va tout balayer sur son passage... pour accoucher d'une nouvelle tyrannie. Difficile d'être plus féroce que Naipaul.

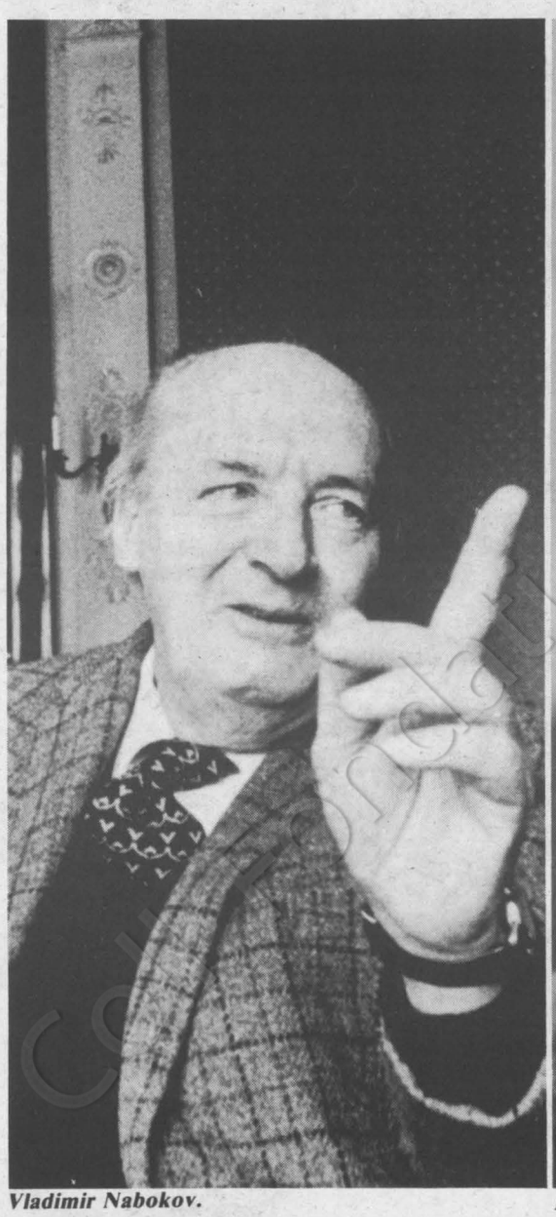

Vladimir Nabokov.



Françoise Giroud.

Syma

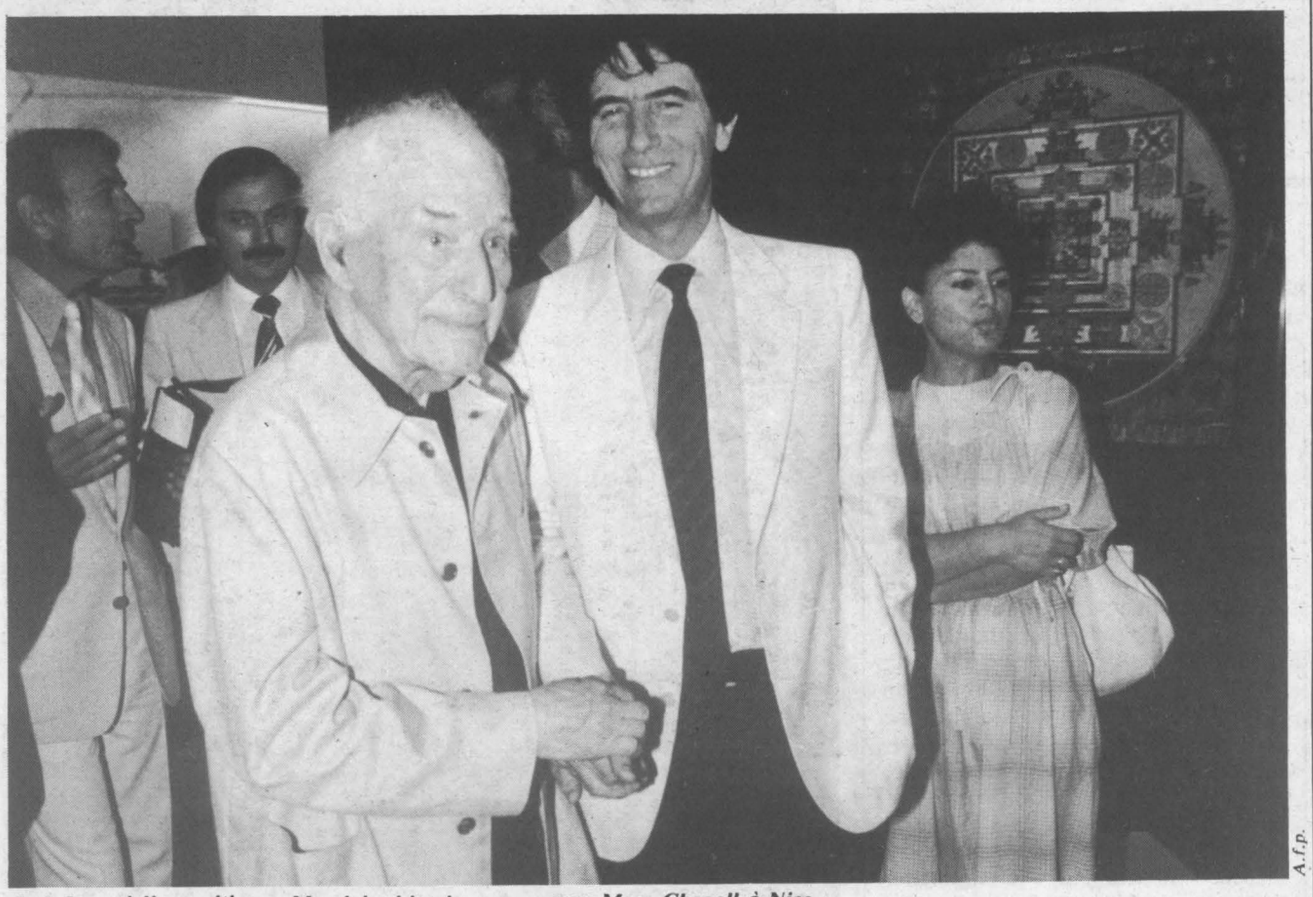

Jack Lang à l'exposition « Mandala himalayens », avec Marc Chagall à Nice.

A.f.p.

H

• HIMALAYA : Le Musée Marc Chagall de Nice expose des « Mandala himalayens », du 5 juillet au 2 novembre. Des mandala ? Il s'agit de peintures géométriques destinées à aider la concentration des moines bouddhiques pendant leurs exercices de méditation. Il paraît que les mandala montrés à Nice étaient depuis longtemps dans les réserves du Musée Guimet : qui avait pu les voir ?

• HOSSEGOR : Festival de Jazz, du 25 juillet au 25 août. Avec : Dizzy Gillespie, Michel Portal, Bernard Lubat, Stéphane Grappelli, Kenny Clarke, Eddy Louiss, Didier Lockwood, Lavelle, Didier Chautemps. Renseignements : (58) 72.01.41.

• HUMOUR : « Attention, comique ! » Ce genre d'avertissement ne risque pas d'encombrer les vitrines estivales des libraires. En tout en pour tout, on ne peut trouver que trois nouveautés au rayon de l'humour : « Dits et inédits » de Bernard Haller (Stock), « Destins tordus » de Woody Allen (Robert Laffont) et les « Mémoires » de Groucho Marx (L'Atalante).

I

• IDOLES : Si l'on en croit la Sacem, la vente de disques n'a pas marché très fort en 1980 : « Recul inquiétant des droits provenant de l'exploitation phonographique », a avoué le directeur général. Voulant compenser à n'importe quel prix cette régression, les maisons de disques donnent dans le « n'importe quoi ». Ainsi, chez Phonogram, vient-on de ressortir d'anciens 33 tours 25 cm des années soixante : Johnny Halliday version 1961, Claude François version 1963 et version 1964, Sheila version 1963, Michèle Torr 1964. Croient-ils sérieusement faire des sous neufs avec de vieilles idoles ?

J

• JAZZ : D'un côté, un livre : les « Ecrits sur le jazz » de Boris Vian (Christian Bourgois). De l'autre, des festivals : à Vienne, à Romans, à Oloron-Sainte-Marie, à Nîmes, à Nice, à Castres, à Souillac, à Antibes — Juan-les-Pins, à Saumane, sur la Côte d'Opale, à Saint-Rémy de Provence, à Hossegor, à Cliousclat, à Roche-Jagu et à Uzeste.

• JOURNAL : Insupportable, mégalomane : ainsi fut et vécut Witold Gombrowicz, Polonais égaré en Argentine qui vint mourir à Vence, France, en 1969. Mais quel écrivain prodigieux ! Quel interrogateur de consciences ! Quel réveilleur d'angoisses ! On doit à Maurice Nadeau d'avoir découvert et imposé son œuvre. Demeure une question : comment l'homme s'accomodait-il du personnage qu'il s'était bâti ? Pour répondre : son « Journal » (Christian Bourgois) qui vient de paraître en deux volumes (1953-1956 et 1961-1969).

• JUSTICE : Puisque l'heure est au changement, la justice sera réformée. Il était temps ! Rien n'allait plus. Pour s'en convaincre une dernière fois, deux lectures s'imposent : « Justice sous influence » par le Syndicat de la magistrature (Maspero) et « Enfants de justice » par Marie-Claire Ferrier (Maspero). Bon courage, M. le garde des Sceaux !

K

• KATIOUCHKA : Un spectacle grave, larmes et rires mêlés. Un spectacle douloureux : Catherine Derain, femme perdue et amoureuse, se cherche et s'interroge. Un spectacle étonnant et impudique : « Catherine Derain chante Katiouchka », au Lucernaire-Forum, à Paris (53, rue Notre-Dame-des-Champs), en juillet. A la fin du mois, les 25 et 26, Catherine Derain en finira avec « Katiouchka » en Avignon, dans la Cours de l'Oratoire. Ces « dernières » seront diffusées par Radio-Festival.

• KIOSQUE : Pendant tout l'été, chaque matin de 8 h à 9 h 30, sur France-Musique, Philippe Caloni et Bernard Deutsch rendent compte de tous les festivals musicaux. Titre de l'émission : « Kiosque ».

Suite la semaine prochaine.



Bernand

Marilyn Horne et Monserrat Caballe dans « Semiramis » au Festival d'Aix-en-Provence, l'année dernière.



Bernand

Jean-Claude Casadesus.

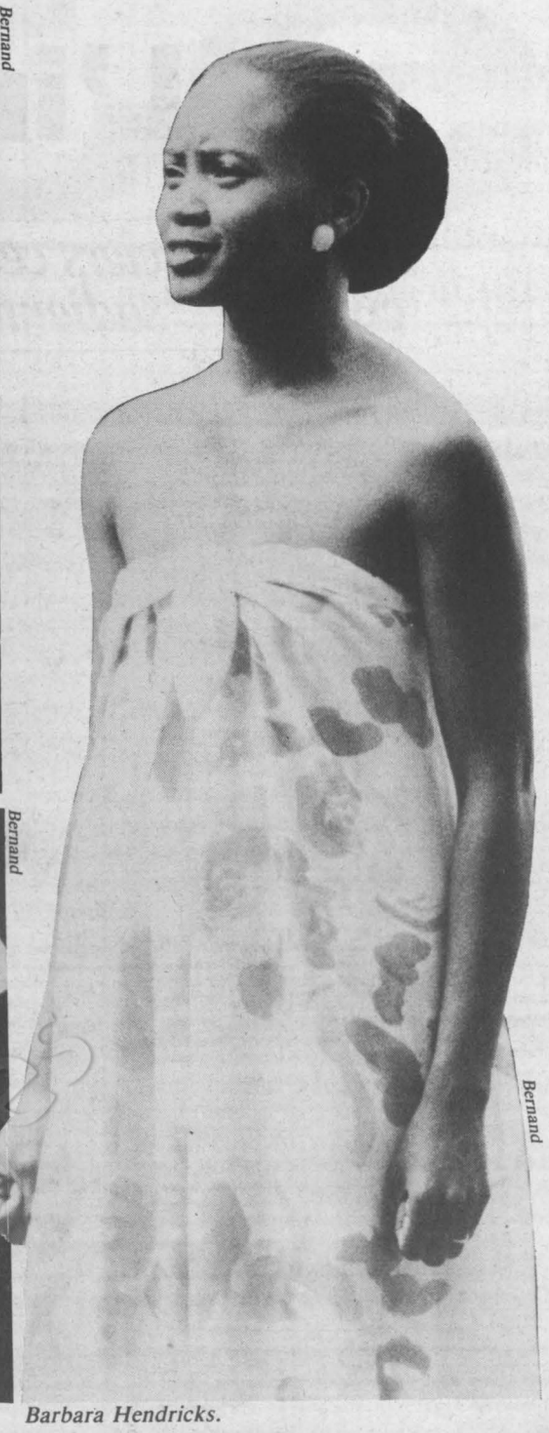

Bernand

Barbara Hendricks.

Pour atteints d'opératites aiguës seulement !

PAR FABIAN GASTELLIER

LYRICOMANES, à vos cartes routières. Comme chaque année, les routes de l'été seront parsemées de contre-ut et les nuits estivales brilleront des mille feux que les divas, de-ci de-là, laisseront éclater au travers d'une soirée magique.

Rendez-vous fiévreusement réservé à l'avance, le festival d'opéra voit se précipiter, tous les étés, les amoureux du bel canto endeuillés par la fermeture annuelle de leur scène musicale habituelle. D'où l'embouteillage aux guichets et l'impossibilité, pour tout un public d'amateurs ou de simples touristes, de se procurer des places. Même à Orange, où le Théâtre antique est pourtant immense. Cette razzia sur le chant pose un vrai problème. Comment arriver à arracher son billet si l'on n'est pas un débrouillard parfaitement au courant des chemins secrets à suivre pour atteindre rapidement les saints lieux ? Jean-Louis Pujol, directeur général du festival d'Aix-en-Provence qui affiche complet depuis un bon mois, reconnaît que la question a quelque chose d'insoluble : « Nous avons un théâtre de 1 300 places, ce qui est peu. En jouant six fois une œuvre, nous ne touchons que 8 000 personnes, ce qui ne peut être satisfaisant. La seule solution, c'est la retransmission télévisée. Mais, bien sûr, il fait faire abstraction de la magie du lieu, du phénomène de la « présence » lorsque le public est en contact avec les chanteurs... bref, de tout ce qui fait le charme d'un festival. Mais c'est le moindre mal. Rêver à une salle plus gigantesque pose toujours le problème de l'audibilité. » Et c'est vrai. Vérone, c'est chouette, mais sur l'antépénultième gradin, votre diva prend irrésistiblement des allures de moustique. Quant à sa voix... elle est récupérée par la nuit. Cela dit, les festivals à bureaux fermés sont quand même une angoisse mineure chez nous en comparaison des deux monstres sacrés, Bayrouth et Salzbourg, où les précieux tickets, achetés Dieu seul sait par quelles inimaginables combines trois bonnes années à l'avance, se revendent au marché noir de deux à dix fois le prix d'origine (Salzbourg détenant en cela le record mondial absolu de l'escroquerie élégante). En France, pour s'offrir sa star préférée, il n'est pas encore vraiment nécessaire de prendre un pari sur l'avenir en réservant ses places pour 1985 ni même d'aller jusqu'à vendre sa chemise pour obtenir le droit à l'écoute : des places de 80 à 300 F pour Aix-en-Provence (où tous les rangs sont bons) et de 50 à 250 F, pour Orange (attention : tout en haut, c'est très, très haut et pour peu qu'un mistral indiscret...) sont encore un tarif accessible. Comment, d'ailleurs, arriver à stabiliser le prix des places ? Subventionné à 35 % le festival d'Aix trouve ses autres ressources dans le recours aux sponsors privés, à la co-production des opéras et à leur achat par les chaînes de télévision. « Notre seul désir est de ne pas augmenter nos tarifs, explique encore Jean-Louis Pujol. Parce que nous cherchons une ouverture vers un public jeune et vers des classes sociales plus diverses qui ne peuvent se permettre de débourser une fortune pour une soirée musicale. Personnellement, je pense que c'est la seule politique valable. Nous nous y tiendrons. Si un chanteur est hors de prix, ou bien il s'en va, ou bien il abaisse son cachet à nos possibilités. En général les vrais « grands » choisissent la seconde solution... »

Et les chanteurs là-dedans ? Contents ou indifférents au phénomène du festival ? « Plus qu'heureuse, témoigne Teresa Berganza. Parce qu'un festival accueille un public international et que ces gens ont fait des tas de kilomètres pour venir vous voir. Vous imaginez la joie que nous éprouvons ? » Même réaction pour Renato Bruson, le baryton d'aujourd'hui, « Nabucco » imminent du festival de Vérone (fin juillet, début août) : « Le combat est différent pendant une soirée de festival. Je crois qu'on éclate complètement. A cause du côté fête de la manifestation... » Toujours est-il qu'ils sont toujours au rendez-vous. Nombreux, chaque année différents ; choisissant de travailler alors que le public est en vacances... Des rencontres inoubliables, souvent, parce qu'on peut, enfin, prendre le temps de le vivre. Si vous n'êtes pas déjà en route vers ces capitales lyriques de l'été, voici une sélection des étapes françaises à ne pas manquer... si vous parvenez toutefois à vous procurer le dernier centimètre de gradin encore libre !

AIX-EN-PROVENCE (42) 23 - 34 - 82/23 - 37 - 81
Pour une nouvelle mise en scène de « Don Giovanni » par Jean-Pierre Vincent et pour découvrir un opéra méconnu de Rossini, « Tancrède » mis en scène par le talentueux Jean-Claude Auvray où s'affronteront en un duo/duel de divas prometteur, la soprano italienne Katia Ricciarelli et la mezzo américaine Marilyn Horne, championne absolue des vocalises les plus meurtrières.

— « Don Giovanni » (Mozart, direction John Pritchard)
15 - 20 - 23 - 28 - 30 juillet, 3 août
— « Tancrède » (Rossini, direction Ralf Weikert)
18 - 21 - 24 - 31 juillet, 4 août.

CARPENTRAS (90) 63 - 46 - 35/63 - 06 - 10
Ne pas manquer la Carmen de Vionica Cortez dans une mise en scène de Jean-Claude Auvray (encore lui, eh oui !)
— « Carmen » (Bizet, direction Jean-Claude Casadesus)
17 - 18 juillet

LA CHAISE-DIEU (71) 09 - 74 - 64
Monteverdi dirigé par un spécialiste, Michel Corboz et le retour de la divine Victoria de Los Angeles pour chanter Berlioz et Ravel.
— Monteverdi (orchestre de Lausanne, direction Michel Corboz)
30 août
— « Les nuits d'Ete » - « Te deum » (Berlioz) -« Sheherazade » (Ravel) soliste Victoria de Los Angeles
7 septembre

LYON (7) 86 - 85 - 40
Comme chaque année, le festival Berlioz. « Béatrice et Bénédict » avecdeux merveilleuses interprètes : Christiane Eda-Pierre et la mezzo Alicia Napé (à découvrir) plus une pléiade d'invités prestigieux, dont le grand chef Antal Dorati... une étape sûre.
— « Béatrice et Bénédict » (direction John Nelson)
15 - 19 - 22 septembre
— « Mort de Cléopâtre » (direction Antal Dorati, soliste Jessye Norman)
14 septembre
— « Nuits d'été » (direction Antal Dorati soliste Barbara Hendricks)
17 septembre

ORANGE (90) 34 - 24 - 24 / 34 - 15 -52
Barbara Hendricks sera Pamina, Wieslaw Ochman, Tamino pour une « Flûte enchantée » de haut niveau. Suivra un « Trouvère » avec Teresa Zylis-Gara et l'Azucena très certainement passionnante de l'Américaine Mignon Dunn.
20, 22, 25, 27, 29 juillet
— « La flûte enchantée » (Mozart, direction John Eliot Gardiner)
18 juillet
— « Le Trouvere » (Verdi, direction Nello Santi)
31 juillet

VAISONS-LA-ROMAINE (90) 36 - 24 - 79
Une visite éclair de Ruggero Raimondi, entre deux « Don Giovanni » à Covent Garden et Montserrat Caballé, José Carreras, Barbara Hendricks... Un grand moment : Wagner par Birgitt Nilsson. Et si vous stationnez dans le coin : l'intégrale des symphonies de Beethoven par Alain Lombart.
— M. Caballe et José Carreras (airs de Puccini, Verdi, Donizetti)
15 juillet
— B. Nilsson (Wagner)
19 juillet
— R. Raimondi (airs de Mozart, Verdi, Rossini)
20 juillet
— B. Hendricks (airs de Bellini, Massenet)
23 juillet
— Beethoven : intégrale des symphonies (orchestre philharmonique de Strasbourg, direction Alain Lombard)
10 juillet (2 et 5) - 11 juillet (1 et 3)
13 juillet (4 et 7) - 14 juillet (8 et 6)
21 juillet (9e)

PARIS - FESTIVAL ESTIVAL
329.37.57/633.61.77
Pour penser dès aujourd'hui à votre retour en musique, deux très grandes soirées à ne pas manquer : l'un des plus beaux contre-ténors d'aujourd'hui, James Bowman pour chanter Buxtehude, Purcell, Haendel et Monteverdi et le retour du grand Riccardo Muti à la tête du Philharmonia Orchestra de Londres.
— James Bowman (Eglise Saint-Julien-le-Pauvre)
1er septembre
— Riccardo Muti (Mendelssohn - Schubert - Théâtre des Champs-Elysées)
13 septembre

L'invitation au voyage

Les romanciers cet été nous mènent en bateau : Pascal Bruckner nous convie à une croisière "sadienne", Suzanne Prou vogue en bateau fantôme vers les Seychelles

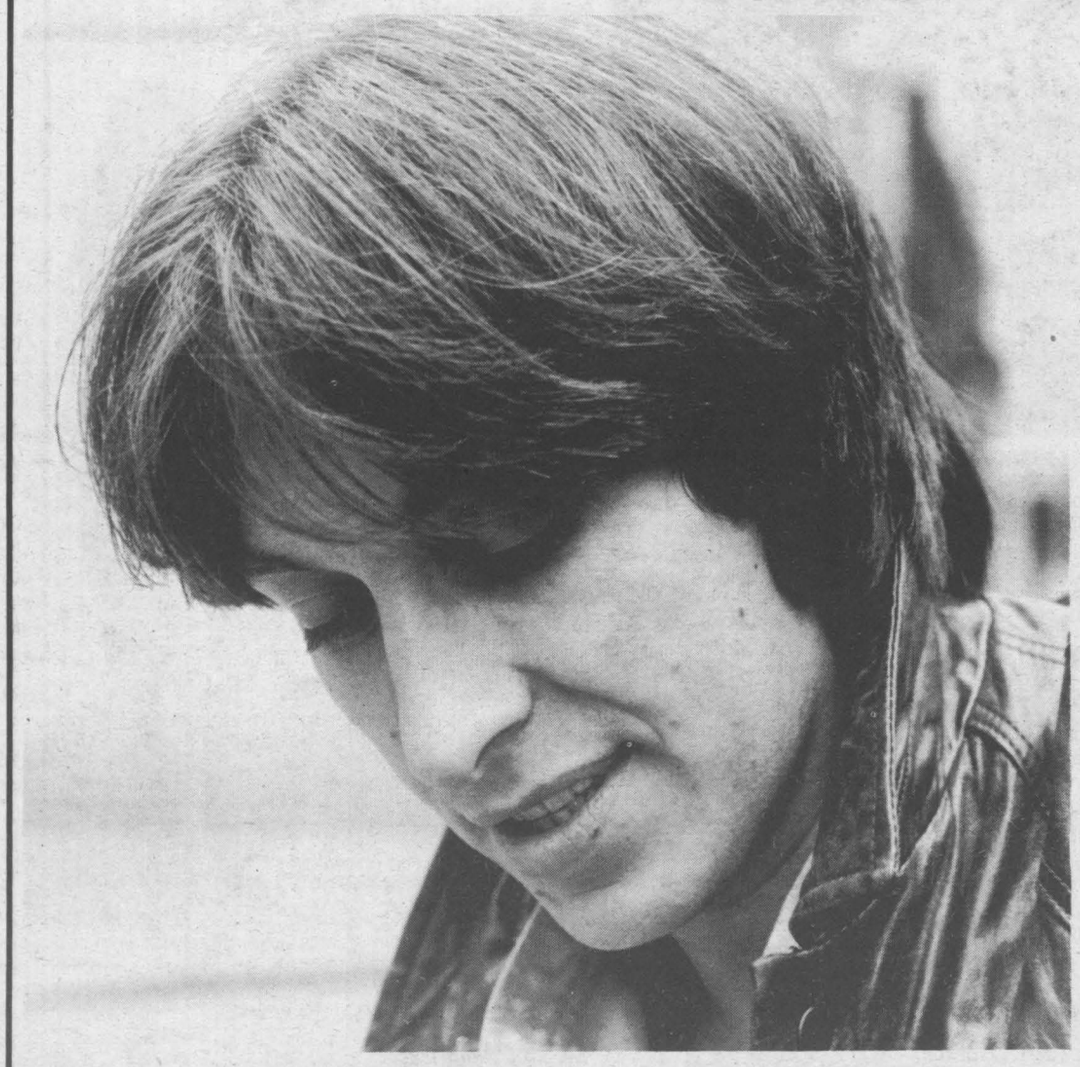

Pascal Bruckner les foies et les reins

PAR MICHELE COQUILLAT

QUAND on lit Pascal Bruckner, on est vraiment convaincu qu'il y a deux types de romanciers : celui qui conçoit des situations neuves, découvre dans les courants ambiants le schéma original, les rapports humains neufs, en un mot le créateur. Et puis le vulgarisateur du jeu romanesque, celui, qui concevant la littérature comme une mode, établit avec elle une relation quasi ludique et finit par en épuiser le mouvement. Bruckner semble de ceux-là. Non que le rôle en soit négligeable. Il faut justement ces vulgarisateurs un peu pédagogues à la littérature pour que les idées nouvelles s'installent, pour que les comportements naguère inacceptables deviennent des clichés, passent facilement dans les mœurs.

Voilà pourquoi dans cette accumulation de dévergondages appliqués, de démonstrations mathématiques sadiennes, d'abominations systématiques qui constituent « Lunes de fiel » sentant vraiment le parti pris démonstratif, il est difficile de prendre réellement au sérieux des personnages qui, baignant dans une atmosphère volontairement psychologique, ne sont pourtant que des caricatures. Imaginez un peu : un bateau, une croisière orientale, des relents possibles de drogue sous-jacente, un couple d'enseignants comblés : remplis de conformisme intellectuel, d'inexpérience, d'infantilisme, voire de débilité mentale qui va constituer très traditionnellement le terrain de jeu idéal d'un autre couple mais sadique celui-là, perverti, scatophile, scatophage, ondiniste, etc.

Ces pauvres « enseignants », on ne les rate pas. Bourrés de théories mal assimilées, pourquoi faut-il qu'ils soient toujours bêtes, immédiatement répérables par leur étroitesse d'esprit, leur suffisance et pour tout dire la médiocrité de leur vie, de leur désir et de leurs aspirations ?

Comme les malheureux bureaucrates de Tchékov, ils sont les éternelles victimes de la littérature du XXe siècle, et celle qui s'est donné pour tâche d'en répandre les clichés ne les oublie jamais. Ils sont une composante nécessaire de l'univers romanesque moderne, au même titre d'ailleurs que le médecin, sorte de Faust contemporain prêt à toutes les expériences, réduction bourgeoise de l'aventurier, tantôt d'une moralité haute et d'un dévouement admirable, tantôt image de la perversion la plus abominable. Eh bien le médecin, il est aussi là, dans « Lunes de fiel », fidèle à l'un des aspects de son mythe : ignoble, mais ignoble de façon scientifique. Face à la médiocrité du pédagogue, il découvre, lui (noblesse sociale oblige), l'épopée de l'obscénité. L'imagination de Pascal Bruckner est inépuisable dans ce domaine ; c'est tellement précis et riche qu'on passe : on est submergé. Et puis il y a les femmes : l'imbécile naïve qui cachait en fait — n'était-elle point femme ? — un goût insatisfait pour la perversité, et la pute apparente, qui, en fait, était la victime du sadisme, de l'indifférence et la violence de l'homme.

Or là, quelque chose est dit dans ce roman qu'il faut souligner, d'autant plus que c'est un roman de vulgarisation des mythes sociaux de notre époque. La situation romanesque se dévoile clairement dans ce qu'elle a de manipulateur à l'égard de la femme, celle-ci en sort justifiée, absoute même, tandis que le mâle (et c'est à dessein que j'emploie ce terme sexuel) se présente dans l'arrogance illusoire mais dangereuse d'une virilité insupportable. Il en ressort nettement que si la femme devient perverse et versatile, c'est pour se protéger de cette masculinité insensible, narcissique et inhumaine que Bruckner dénonce ici avec force. Dans un tel roman cette dénonciation paraît en fait acquise. Bien plus, le romancier se fait justicier et pour avoir réduit la femme à la « féminité », le héros est sauvagement puni : il perd l'usage de son corps et c'est dans une petite voiture qu'il raconte sa triste histoire.

C'est sans doute bien schématique et cependant c'est pour cela que ce peut être utile. Quand les romans-photos cesseront de montrer des femmes perverses par nature, mais victimes des mythes des hommes et perverties par eux, quand ils cesseront de se lamenter sur ces hommes admirables victimes de la méchanceté des femmes, alors un grand pas aura été fait. Avec « Lunes de fiel », Pascal Bruckner en fait un, et ce n'est pas un petit mérite. ●

Pascal Bruckner : « Lunes de fiel », Le Seuil.

Suzanne Prou sonde les coeurs et les âmes

PAR YVONNE PIERRE

QUI pourrait penser qu'un de ces horribles tee-shirts américains ornés (?) de dessins criards, hymalayas de mauvais goût, puisse faire rêver une provinciale, enseignante de son état, ignorante semble-t-il du vers célèbre de Baudelaire : « Oh ! que le monde est grand à la clarté des lampes ! » C'est pourtant ce qui arrive à l'héroïne du dernier roman de Suzanne Prou : « le Voyage aux Seychelles ».

Comme tout Français et toute Française qui se respecte, j'ignore la géographie, et j'ai consulté le bon vieux Larousse pour avoir des précisions sur cet archipel lointain : « Seychelles, ou Séchelles, îles anglaises de l'océan Indien au nord-est de Madagascar. Chef-lieu : Port - Victoria. Climat chaud et humide ; belles forêts. Coton, canne à sucre, épices, poivre. »

Or donc, Pauline, la provinciale en question (déjà une vieille dame puisqu'elle est à la retraite), fait un jour la queue à la poste de sa petite ville. Soudain ses yeux sont attiré par le tee-shirt de la jeune employée officiant au guichet : « ... Sur un fond blanc se détachait un paysage, une ébauche de paysage plutôt, quelques éléments destinés à suggérer toute une flore, toute une faune, et même plus, toute une nature luxuriante et colorée. Il y avait un palmier, un pan de ciel d'un azur exemplaire, un perroquet vert, des fleurs énormes et roses, un rivage jaune contre une flaque de mer bleue. Au-dessus de cet ensemble... s'étalaient deux mots tracés en lettres marron, placées de manière à former un arc de cercle de faible courbure : les Seychelles. »

Ce dessin d'un goût douteux met en marche l'imagination de Pauline qui, derechef, entre dans une agence de voyage et dit qu'elle est tentée par l'archipel. On lui remet le dépliant ad hoc. Elle n'en fera rien. En réalité son inconscient lui a joué un mauvais tour. Ce n'est pas l'image du tee-shirt qui l'intéresse, mais la jeune postière, qui pourrait être l'enfant qu'elle n'a pas eue, pour ne pas faire souffrir une mère restée veuve très jeune, et dont elle est l'unique amour, quasiment la propriété personnelle.

Le problème que pose Suzanne Prou, et qui est celui de Pauline, s'est posé surtout à la fin du XIXe siècle et au début du XXe pour les jeunes filles de la petite bourgeoisie. En effet, la riche bourgeoisie mariait autoritairement ses filles, afin de préserver et d'augmenter, si possible, capital et terres. Il en était de même dans la paysannerie. La petite bourgeoisie, elle, n'avait pas les moyens de doter largement ses descendantes. L'idéal était donc de les rendre indépendantes financièrement parlant, donc de leur trouver une situation stable : le fonctionnariat représentait l'idéal ; et dans le fonctionnariat la plus brillante et la plus sûre était l'enseignement. Seulement voilà ! les études sont longues. C'est pourquoi la jeune fille se retrouvait célibataire,



Sygma

la vingtième année largement dépassée. Installée alors dans une vie indépendante, plongée dans la pédagogie et souvent fanatique d'un métier incontestablement passionnant, elle n'éprouvait guère d'attraits pour le mariage, et, de toute façon, les prétendants possibles avaient depuis longtemps trouvé chaussure à leur pied.

Malheureusement, il arrive que la nature déjoue tous les calculs raisonnables et se venge dans les circonstances les plus inattendues. C'est ce qui va arriver à Pauline. D'abord elle s'arrange pour apprendre le nom de la jeune fille au tee-shirt : patronyme Fontaine, prénom Denise — un prénom bien rétro qui, inconsciemment, plaît à Pauline. Et puis, le hasard fait bien les choses : Pauline, passant dans un square, voit, sur un banc, une femme en larmes qu'elle ne connaît pas ; elle s'approche et reconnaît Denise. Une Denise que son ami vient de quitter pour une autre. Catastrophe sentimentale doublée d'une catastrophe matérielle : le logement du couple était au nom de l'infidèle.

Au bord de la folie

Alors Pauline loge Denise. Un beau jour, Pauline, au retour d'un voyage auprès de sa mère, trouve le godelureau établi chez elle avec Denise quelque peu gênée. Pauline accepte tout. Mais le jeune ménage finit par déserter, ayant enfin trouvé un logis. Le désespoir amène Pauline au bord de la folie : elle invente une Denise qui n'existe pas et avec laquelle elle converse, une Denise selon son cœur et qui prépare une agrégation... Finalement, lorsque revient le printemps, la crise est finie. La vieille maman étant morte, Pauline a fait un petit héritage. Avec cet argent, elle ira passer ses vacances aux Seychelles.

Je n'insisterai par sur les qualités exceptionnelles de Suzanne Prou romancière. Chacun les connaît : psychologie d'une rare finesse, langue impeccable — ce qui est rare aujourd'hui —, style qui allie l'élégance à la simplicité, enfin une poésie naturelle. Nous ne saurions mieux comparer les tableautins de Suzanne Prou qu'à certaines miniatures médiévales, chefs-d'œuvre émouvants à force de beauté dans le dessin et de vie dans les personnages. ●

« Le Voyage aux Seychelles », par Suzanne Prou. Balland.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325